

Année académique **2022-2023**

Les BRICS et la réforme de l'ordre économique international :

« De l'avènement à l'élargissement des BRICS en Afrique :

Quels enjeux de l'élargissement des BRICS aux acteurs africains ? »

Promoteur : M. Bob KABAMBA

Lecteurs : M. Pierre VERJANS et M. Antonios VLASSIS

Mémoire présenté par

Robin Triffaux

S204115

Préambule et remerciements

Depuis un premier stage de plusieurs mois au Sénégal qui clôtura mon bachelier en coopération internationale, le continent africain a toujours suscité un intérêt profond en moi. Entretenant de nombreux questionnements quant à ses réalités et ses maux, c'est avec conviction que je me suis dirigé vers des études de sciences politiques afin de tenter d'en comprendre le fonctionnement.

Ainsi, bon nombre de mes travaux réalisés dans le cadre de mon master sont orientés vers l'Afrique. Je peux notamment citer mon étude sur les origines du racisme anti-noirs au Maghreb, mon analyse de la géopolitique nilotique, ou encore mon travail dirigé en sciences politiques portant sur les mécanismes de la monnaie Franc CFA, réalisé sous la supervision du Professeur Bob Kabamba.

Cet exercice final concerne une nouvelle fois le continent africain, au cœur d'un sujet d'actualité internationale. L'accomplissement de ce mémoire m'offre de nouvelles perceptions, actuelles comme futures, de l'organisation du monde.

Mes premiers remerciements vont à mon promoteur, le Professeur Kabamba, dont les cours et les encadrements successifs ont alimenté ma passion pour l'étude et la compréhension du continent noir. Son aide lors de moments de doutes me fut précieuse dans la réalisation de ce mémoire.

Je tiens également à remercier mes deux lecteurs, Messieurs les Professeurs Pierre Verjans et Antonios Vlassis, d'avoir accepté leur rôle de membres du jury de ce mémoire et de m'avoir guidé avec bienveillance par leurs commentaires.

Enfin, je souhaite porter une attention particulière aux Doctorants Dealan Riga et Lucas Bechoux. Monsieur Riga d'une part, pour ses éclaircissements et sa proposition de lecteur de ce mémoire. Monsieur Bechoux d'autre part, pour la disponibilité et la gentillesse dont il a fait preuve tout au long de mon parcours au sein de l'université.

Enfin, je remercie ma famille pour sa patience infinie et son soutien sans faille tout au long de mon parcours d'étudiant.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Méthodologie	6
2.1 Phase exploratoire : l'état de l'art	6
2.2. Travail de terrain	6
2.2.1 L'analyse documentaire	6
2.2.2 Collecte de données informelle.....	7
3. Cadre théorique	8
3.1. Notions de Coopération « Sud-Sud » et de Nouvel ordre économique international	8
3.2. Théorie du système-monde d'Immanuel Wallerstein	10
4. Le groupe BRICS	13
4.1. Émergence d'un groupe d'influence	13
4.2. La Nouvelle banque de développement.....	15
4.3. Quel modèle de partenariat ?	17
5. De l'avènement des BRICS en Afrique	18
5.1 Le Brésil.....	18
5.1.1. Lien culturel lusophone	19
5.1.2 Des relations à deux vitesses.....	20
5.2. La Russie	23
5.2.1. Le modèle Wagner	24
5.3. L'INDE.....	29
5.3.1. En retard sur la Chine	30
5.4. La Chine.....	36
5.4.1. Comment expliquer une telle implication chinoise en Afrique ?	36
5.5. L'Afrique du Sud :	39
5.5.1. De l'apartheid aux BRICS	39
5.5.2. L'agenda africain	41
6. Vers un élargissement des BRICS ?	43
6.1. Les possibilités d'adhésion des pays africains aux BRICS	45
6.1.1. Le critère géographique	46
6.1.2. Critère économique.....	48
6.2. Quels intérêts pour les deux parties ?	48
6.3. Quelques considérations.....	50
7. Conclusion	52
8. Bibliographie	54

1. Introduction

Dans un rapport de la banque d'investissement *Goldman Sachs* de 2001¹, l'économiste britannique Jim O'Neill emploie pour la première fois l'acronyme BRIC. Ce rapport projette l'émergence sur la scène internationale de pays à forte croissance occupant déjà un place substantielle dans l'économie mondiale, à raison de leur haut potentiel pour les investisseurs.

A terme, cet acronyme désignera surtout le rapprochement de quatre pays dotés d'une population conséquente et de territoires considérables : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, auxquels se joindra l'Afrique du Sud pour former le groupe « BRICS ». D'un acronyme, les BRICS se sont progressivement institutionnalisés par des sommets devenus annuels regroupant les chefs d'Etat.

L'essence du groupe est la remise en cause de l'ordre économique mondial en place depuis plusieurs générations et jugé déséquilibré à leurs dépens. L'écart entre la faible représentativité de ces pays au sein des institutions internationales et la part qu'ils occupent dans l'économie mondiale constituent l'une de leur dénonciation majeure.² Leur essor économique est couplé à une aspiration de puissance, associée à leur vision d'un ordre économique et politique mondial plus équitable. Les BRICS aspirent également à se positionner en tant que représentants des pays émergents, du Mouvement des non-alignés ainsi que des pays du Sud de manière plus générale.

Afin de répondre à ces ambitions, ces pays se projettent activement sur la scène internationale, adoptant une approche diplomatique polyvalente. En plus de leurs relations avec les puissances occidentales, ces économies émergentes investissent dans d'autres acteurs positionnés de manière moins dominante dans le système mondial. C'est dans ce contexte que l'Afrique acquiert une attention particulière, devenant un terrain d'action privilégié par les pays BRICS venant concurrencer l'influence des pays traditionnellement présents sur le continent.

Bien que les membres des BRICS n'aient pas attendu d'être regroupés derrière un acronyme pour se projeter en Afrique, la considération commune du groupe de ses relations avec le continent noir est sacralisée dans la tenue du cinquième sommet des chefs d'Etat des BRICS en

¹ O'NEILL Jim, « Building Better Global Economic BRICS », *Global Economics*, 2001.

² HABCHI Laetitia et MARTINET Laetitia, « Ambitions et réalités d'un groupe d'influence », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, pp. 13-30.

2013, placé sous le thème du partenariat entre le groupe et l'Afrique et instituant la Nouvelle banque de développement des BRICS.³

Depuis sa création, le groupement de pays émergents n'a connu qu'un élargissement, advenu assez rapidement dans l'histoire de celui-ci. Le sentiment de groupe privilégié vis-à-vis des BRICS est ainsi apparu dans le chef d'acteurs émergents et en développement, se sentant lésés par la situation et considérant avoir droit à en faire partie. Parmi ceux-ci, plusieurs Etats africains convoitent une adhésion en quête d'un meilleur positionnement sur l'échiquier mondial.

Ce ressenti va de pair avec la nécessité pour les BRICS d'élargir leur cercle à de nouveaux membres, tantôt dans un souci d'intérêt personnel, tantôt dans un souci d'intérêt commun de poursuite de l'objectif initial de réorganisation de l'ordre économique et politique international.

Ce travail a comme premier objectif de retracer les relations des BRICS avec le continent, de l'avènement des membres du groupe à son élargissement en Afrique, et d'analyser dans un second temps les perspectives d'adhésion des pays africains ainsi que les enjeux liés à celles-ci. Dès lors, notre question de recherche est formulée comme suit :

« De l'avènement à l'élargissement des BRICS en Afrique : quels enjeux de l'élargissement des BRICS aux acteurs africains ? »

Afin de tenter d'y répondre, nous présenterons notre méthodologie de recherche ainsi que le cadre théorique privilégié. Nous détaillerons ensuite le rapprochement du groupe avec le continent et les stratégies isolées des BRICS en Afrique. Il s'agira ensuite d'établir les possibilités d'élargissement aux candidats africains, à travers l'analyse de la pertinence de celles-ci et de leurs enjeux inhérents. Enfin, nous concentrerons les résultats potentiels de notre recherche dans une conclusion.

³ GBAGUIDI James-William, « Les BRICS en Afrique, une histoire de perception. Entre espoirs et risques de désenchantement », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, p. 112-113.

2. Méthodologie

Cette partie préalable présente les choix méthodologiques effectués dans l'établissement d'une question de recherche et d'une logique de développement de recherche. A cet égard, il est à noter que la lecture de documents écrits a constitué la part majeure de la collecte de données.

2.1 Phase exploratoire : l'état de l'art

Bien que quelque peu familier à la thématique abordée de par notre intérêt pour le sujet d'étude africain, une première phase exploratoire s'avère obligatoire.

A cette fin, l'ouvrage collectif « L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents »⁴, fruit du travail de nombreux auteurs de l'Université de Liège placés sous la direction du Professeur Santander, a constitué une première référence majeure pour une entrée en la matière. Notre stage réalisé à l'étranger au cours de l'année, la difficulté d'acquisition de cet ouvrage, de même que la date de parution de celui-ci et la nécessité de diversification des sources ont représenté autant de freins à l'utilisation approfondie de cette première source. De plus, les différents acteurs étudiés ont été à l'origine de fiches de lecture de textes axées sur chacun d'entre eux.

Cette phase exploratoire a posé les bases permettant d'envisager les directions possibles. Après avoir défini un premier angle de développement en accord avec notre promoteur, les difficultés relatives à l'accès à des sources scientifiques sur l'objet étudié ont remis en question le chemin emprunté. C'est ensuite notamment à travers l'actualité internationale que l'inspiration d'une nouvelle direction est venue.

2.2. Travail de terrain

Notre démarche se veut qualitative, en ce que l'objet étudié découle d'une évolution de la réalité sociale, combinant un certain nombre de croyances, de valeurs et de concepts mobilisés par les acteurs participant à cette réalité.⁵

2.2.1 L'analyse documentaire

Certaines sources peuvent être qualifiées de primaires, en ce qu'elles consistent en des documents produits lors du phénomène politique étudié.⁶

⁴ SANTANDER Sebastian (coord.), *L'Afrique, un nouveau terrain de jeu des puissances émergentes*, Paris, Karthala, 2014.

⁵ GRANDJEAN Geoffrey, *Guide de la rédaction du mémoire*, février 2014, p. 60.

⁶ *Ibid.*, p.66.

Ainsi, les rapports des sommets BRICS et les déclarations officielles propres à l'élargissement du groupe constituent des éléments d'étude essentiels. Les sites officiels des gouvernements des acteurs concernés rendent également compte des réunions interministérielles et des sommets, et ce au moment où ceux-ci se sont déroulés.

Ces documents primaires forment la base sur laquelle va se développer une analyse. Les différents événements étudiés ont fait preuve d'analyses produites a posteriori, cherchant à le contextualiser et à en retirer les éléments majeurs. A cette fin, de nombreuses productions scientifiques se référant aux documents précédemment cités ont été utilisées.

Le sujet étudié étant d'actualité, notre recherche a été enrichie par de nombreux articles de presse. La difficulté liée au caractère « courant » de l'objet étudié implique la nécessité de cadrage temporel de celui-ci.

2.2.2 Collecte de données informelle

Cette section consacre un ensemble de données collectées de manière informelle. Cet ensemble reprend notre expérience en tant que stagiaire au sein de l'Ambassade de Belgique à Tunis. Elle constitue autant une appréhension du terrain, qu'un travail de terrain visant à confirmer ou infirmer une tendance et à apporter d'éventuels nouveaux éléments de réponse.

Par souci de confidentialité, les documents et échanges propres à notre expérience de stagiaire ne constituent pas de sources accessibles. Après un demande préalable, il est toutefois autorisé d'en utiliser les éléments principaux dans le cadre de ce mémoire. Ainsi, deux échanges ont été sources de données pour ce mémoire. Tous deux relèvent de discussions personnelles lors de réunions en ligne avec des membres de la diplomatie européenne. Au sein du texte, nous tâcherons de citer notre interlocuteur, mais ces référencements n'apparaîtront pas dans la bibliographie finale, n'étant pas accessible au public.

3. Cadre théorique

3.1. Notions de *Coopération « Sud-Sud »* et de *Nouvel ordre économique international*

Ces notions sont loin d'être nouvelles et se sont peu à peu institutionnalisées à partir des années 1960. L'idée de coopération tient son origine dans une demande formulée par l'Assemblée générale de l'ONU de créer une conférence internationale sur les problèmes liés au commerce international. Ainsi, en 1962 se tient la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Au regard des intérêts et objectifs des participants, deux groupes se dégagent et s'opposent entre pays en développement et pays développés. S'ensuit une Déclaration commune exposant les vues des pays en développement, qui formeront plus tard la création du G77⁷.⁸

La Coopération « Sud-Sud » est définie par le bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud, placé sous l'égide du PNUD, qui donne une définition large de cette notion comme étant « un cadre global de coopération entre pays du Sud dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental, et technique. Elle implique deux ou plusieurs pays en développement et peut avoir lieu au niveau bilatéral, régional, sous régional ou interrégional. Les pays en développement échangent connaissances, expertises, ressources, et compétences afin d'atteindre leurs objectifs de développement. »⁹

La CNUCED a marqué une étape importante vers la création d'un Nouvel ordre économique international (NOEI) « équitable ». A l'origine, les principes de base du « nouvel ordre » semblaient impliquer une nouvelle division internationale du travail et un nouveau cadre du commerce international, une nouvelle politique dynamique internationale pour le commerce et le développement ainsi qu'une facilitation de la formulation de nouvelles politiques élaborées en collaboration par les gouvernements des pays développés et ceux des pays en développement.¹⁰

⁷ Le Groupe des 77 aux Nations unies est une coalition de pays en développement, conçue pour promouvoir les intérêts économiques et politiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations unies.

⁸ SAUVANT Karl P., « Le groupe des 77 à ses débuts », *Chronique ONU*, 2012, n°1, disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-groupe-des-77-ses-debuts>

⁹ UNICEF China, "What is South-South Cooperation?", *United Nations Office for South-South Cooperation*, 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.unicef.cn/en/south-south-cooperation-explained>

¹⁰ STERN Brigitte, « Un nouvel ordre économique international ? Recueil de texte et documents », Paris, *Economica*, 1983, vol. 1, p. 801.

En d'autres mots, à travers leurs revendications, ces pays désiraient que le modèle de développement économique fasse l'objet d'un examen plus approfondi, sentant que les institutions du système économique international établies par les pays développés à économie de marché servaient principalement leurs propres intérêts.¹¹ Ahmed Mahiou, chercheur associé à l'IREMAM¹², directeur de recherche émérite au CNRS¹³ et ancien professeur et doyen de la Faculté de droit d'Alger explique avec clarté l'idée d'un NOEI : « Le NOEI témoigne donc initialement une volonté des nouveaux États, issus de la décolonisation, de participer effectivement à la vie internationale et donc de remettre en cause le système économique mondial mis en place, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par quelques puissances dominantes occidentales. Ils considèrent que ce système d'inspiration libérale, représenté par le FMI, la Banque mondiale et le GATT, placé sous l'hégémonie des États-Unis ne correspond plus aux nouveaux besoins et qu'il convient donc d'envisager sa réforme ou son remplacement. »¹⁴

Le Mouvement des pays non alignés (MNA) symbolise un second cadre majeur pour la réorganisation du système économique international. Le développement a peu à peu commencé à être accepté et perçu comme une question du ressort politique en mobilisant le plus haut niveau des États et en s'imposant comme prioritaire dans l'agenda. La pression exercée par le MNA, associé à l'OPEC¹⁵, a conduit en 1974 à l'adoption de la « Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre international. »¹⁶ Dans les grandes lignes de cette déclaration, il est notamment demandé « l'égalité de participation dans les institutions multilatérales. »¹⁷

Malgré cette institutionnalisation progressive, les tentatives des Non-alignés à obtenir des modifications de fond de l'ordre économique international se sont soldées par un échec.

Les crises des années 2000 constituent un renouveau pour les relations entre les pays en développement. L'hégémonie américaine, déjà affaiblie depuis les années 1970 par la fin du système de taux de change fixe de Bretton-Woods et les différents chocs pétroliers, tout en

¹¹ SAUVANT Karl P., « Le groupe des 77 à ses débuts », op. cit.

¹² Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman

¹³ Centre national de la recherche scientifique

¹⁴ MAHIOU Ahmed, « Du droit économique au nouvel ordre économique international : quelques réflexions. », *Revue internationale de droit économique*, 2013, n° 4, t. XXVII, pp. 523-532.

¹⁵ Organisation des pays exportateurs de pétrole

¹⁶ BETTATI Mario, « La réforme de l'ONU pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international », *Politique étrangère*, 1976, n° 4, pp. 385-398.

¹⁷ UNITED NATIONS, « 3201 (S-VI). Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international », *General Assembly, Sixth special session*, 1 mai 1974.

faisant face au défi idéologique des non-alignés appelant à la création d'un NIEO, connaît au début du 21^{ème} siècle une double perte de légitimité : politique et économique.¹⁸

Cette double perte s'explique par la crise de la structure financière américaine et les échecs des Etats-Unis en Afghanistan et en Irak. La crise touchant majoritairement les économies de marché des pays développés, certains pays émergents ont fait le choix de diversifier leurs partenaires commerciaux, afin de réduire leur dépendance, en se rapprochant davantage des pays non-traditionnels.

Au-delà du gain économique, les pays émergents aspirent à un rôle politique international, partageant le souhait de s'affirmer comme puissances du Sud.

3.2. Théorie du système-monde d'Immanuel Wallerstein

Wallerstein pose la question de la non-révolte des « dominés », en ce que le centre, représenté par l'Occident, aurait mis en place un système international qui creuserait l'écart entre les pays pauvres et riches. Dans le cadre d'un monde mondialisé, il utilise les notions de centre, de semi-périphérie et de périphérie dans lesquelles les Etats s'incorporent. Le système tient grâce aux forces technologiques détenues par le centre, à l'hégémonie idéologique du centre rassemblant à sa cause l'élite des deux autres catégories, et l'existence de la strate intermédiaire qui fait le lien entre le centre et la périphérie.

Le sociologue interprète l'histoire de l'économie mondiale et remonte au 15^{ème} siècle et à la naissance du capitalisme mondial.¹⁹ Le modèle féodal laisse place à la mondialisation. Selon lui s'enchaînent des cycles de Kondratieff, alternant des périodes de croissance et de crise. Une grande partie du siècle précédent a été marquée par une hégémonie américaine incontestable. Cette hégémonie s'est notamment traduite par la *pax americana*, installant l'économie capitaliste mondiale de l'après 1945 par la mise en place de structures économiques et monétaires.²⁰ Wallerstein considère qu'après l'hégémonie américaine, la fin du système de Bretton Woods a marqué une période de crise causée par l'affaiblissement des Etats-Unis, laissant place à l'essor de quatre challengers : Japon, Europe, Allemagne et URSS. Il voit

¹⁸ GOLUB Philip S., « La fin de la Pax Americana ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008, vol. 72, n° 4, pp. 141-150.

¹⁹ WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Modern World System : Capitalist Agriculture and the Origins of the World-Economy in the Sixteenth Century, 1450-1600*, New-York, Academic Press, 1974.

²⁰ LIKA Liridon, *Théorie des relations internationales*, Cours ex-cathedra, 2022.

également l'URSS comme un Etat situé dans la semi-périphérie, dont la chute en 1989 provoque l'instabilité internationale et la crise du système.²¹

L'auteur tente ensuite de proposer 4 scénarios du devenir du système-monde : le développement d'une alliance entre les Etats-Unis et le Japon en tant qu'acteurs du centre, la lutte entre les USA et l'UE en tant qu'acteurs du centre, la lutte entre le Nord et le Sud et enfin le chaos social représenté par l'anarchie et l'insécurité la plus totale au sein des relations internationales.²²

Dans le cadre de ce travail, c'est bien une lutte entre le Nord et le Sud qui est considérée. Un mouvement Sud-Sud uni permettrait la concrétisation d'un NOEI. Ainsi, les BRICS et l'Afrique seraient considérés comme des acteurs de la semi-périphérie et de la périphérie.

Le système international libéral ne profiterait pas à ceux-ci. Pour Wallerstein, le libéralisme constitue l'idéologie dominante du système-monde, englobant les normes, les idéologies, les discours globaux dominants et acceptés comme légitimes depuis la Révolution française.²³ Selon lui, dans le système-monde capitaliste, développement et sous-développement n'existent pas l'un sans l'autre. Ainsi, durant l'histoire et encore aujourd'hui, pour que l'Europe et l'Amérique du Nord se développent, d'autres ont été sous-développés et le sont toujours.²⁴

Wallerstein explique que les acteurs du système-monde capitaliste connaissent des phases d'expansion et de contraction.²⁵ Les phases de contraction favorisent la mobilité des acteurs d'un groupement à l'autre : certains descendent du centre vers la semi-périphérie, ou la périphérie, d'autres montent vers la semi-périphérie ou vers le centre. Ce développement est cyclique, avec un groupe restreint de pays centraux en position dominante, un groupe restreint de pays en position de semi-périphérie, et la majorité des pays dans le dernier groupe de la périphérie.

Le système-monde capitaliste et libéral serait en crise, ce qui laisserait place à l'émergence de mouvements remettant en cause ce système de diverses façons. C'est dans cette optique que les BRICS, revendiquant la mise en place d'un NOEI, ou plutôt la réforme de l'ordre économique

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Unthinking Social Science the limits of Nineteenth Century paradigms*, Cambridge, Polity Press, 1991.

²⁴ WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Modern World System II : Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, New-York, Academic Press, 1980 ; WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Modern World System III : The Second Era of the Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1730-1840*, New-York, Academic Press, 1989.

²⁵ WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Capitalist World-Economy*, Cambridge et Paris, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1979

actuel, compteraient sur l'Afrique dans la poursuite de ses objectifs. En tant que groupe subalterne au centre, les BRICS travailleraient à la construction d'un monde nouveau, où ceux-ci sont reconnus à leur juste valeur, notamment au sein des organisations économiques internationales, par rapport à la place prépondérante qu'ils occupent dans l'économie mondiale.

D'ailleurs, Wallerstein n'exclut pas que ce nouveau système ne soit plus opprimant que le précédent.²⁶ Les BRICS ne semblent par ailleurs pas déterminés à modifier les mécanismes du système-monde moderne, tel que le capitalisme, mais plutôt à redistribuer les cartes et à s'élever en tant qu'alternative mondiale au centre et notamment à ses institutions internationales émanant de Bretton Woods.

A cet égard, les termes d'anti-systémique ou d'altermondialiste définis par Wallerstein ne semblent pas adéquats pour qualifier le groupe. Notre recherche ne se veut pas analytique des mécanismes du système à l'origine de l'appauvrissement du Sud par le Nord, mais plutôt des perspectives, tant pour les BRICS que pour le continent africain, d'une collaboration plus étroite.

Le sociologue parle toutefois de l'importance de l'utopisme et de « moments d'opportunités » favorisant la création d'un nouveau système historique. La crise du système-monde dirigé par l'Occident représenterait donc un moment d'opportunité pour les BRICS et le Sud de faire valoir leurs convictions. Dans cette lutte, l'Afrique serait le terrain de jeu de la guerre d'influence entre le centre, l'Occident, et les acteurs de la semi-périphérie, les BRICS.

Revenant à la prédiction de lutte entre le Sud et le Nord concernant le devenir du système-monde, Wallerstein explique que ces tensions émanent davantage de la structure que de la volonté des acteurs. Cette distinction entre la formation des BRICS et la perspective structuraliste de Wallerstein est importante à considérer. Notre opinion est que même si l'origine du groupe comporte une dimension volontaire indéniable de ses acteurs, les BRICS peuvent être perçus comme un mouvement structurel. En effet, leur choix de collaboration a été en grande partie motivée par les déséquilibres structurels et les inégalités existantes dans le système mondial. La formation du groupe s'est opérée en réponse à une perception partagée d'injustices structurelles, les structures économiques et politiques dominantes étant largement influencées par le Nord et ne reflétant pas suffisamment les intérêts des pays en développement. Ainsi, bien que les BRICS soient nés de la décision des acteurs, notre conviction est que leur

²⁶ WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Geopolitics and Geoculture*, Cambridge et Paris, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1991.

formation et leur objectif de remodelage des règles en vigueur dans les relations internationales sont ancrés dans la reconnaissance des déséquilibres structurels. En d'autres mots, le choix délibéré de ces pays de s'unir et de renforcer leur influence est directement influencé par le système historiquement biaisé en faveur du centre.

4. Le groupe BRICS

4.1. Émergence d'un groupe d'influence

Les BRICS sont apparus dans une période marquée par l'incapacité pour les puissances occidentales et leurs institutions de répondre à la crise mondiale. A l'émergence du groupe, qu'on appelait alors BRIC, beaucoup étaient sceptiques quant à son bon fonctionnement, compte tenu de l'éloignement géographique et l'écart culturel entre les pays le composant.

Cette phase d'opportunités offre aux BRICS l'occasion de proposer un programme de réformes rendant les institutions internationales plus pertinentes en termes de participation au processus décisionnel, compte tenu de la nouvelle configuration du pouvoir international et de l'importance de leurs économies respectives. Un exemple illustratif du déséquilibre décrit par les BRICS au sein des institutions internationales est que le FMI est systématiquement présidé par un européen, et la Banque mondiale par un américain. De plus, les votes au sein du FMI fonctionnent par un système de pondération des voix en fonction du poids occupé par cet Etat dans l'économie mondiale. Les décisions y étant prises à la majorité qualifiée à hauteur de 85% du vote, les Etats-Unis, concentrant un total de 17% des voix, détient un pouvoir de veto.²⁷

A ce titre, le groupe se positionne davantage comme réformiste que perturbateur de l'ordre mondial en vigueur. Le groupe soutiendra de manière répétée que le G20, présidé par le président indien Modi, occupe une place centrale dans la gestion de la crise mondiale des années 2000.²⁸

En 2008, un Communiqué commun traduit ce désir de réforme nourri par le groupe. Il est le fruit d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du Brésil, de la Russie, de l'Inde et la Chine.²⁹ Plusieurs sommets ont ensuite suivi. Les deux premiers d'entre eux, en 2009 en Russie, en 2010 à Brasilia, institutionnalisent les sommets BRIC. Le troisième sommet de 2011 en

²⁷ Vie publique, « Comment le FMI est-il organisé ? », 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vie-publique.fr/fiches/38296-comment-le-fmi-est-il-organise>

²⁸ TIBERGHIEN Yves, « La Chine face au grand jeu du G20 et de la gouvernance mondiale », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 18, pp. 95-121.

²⁹ MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE RUSSIAN FEDERATION, « Joint Communiqué, BRICS Foreign Affairs Ministers' Meeting », Ekaterinbourg, 16 mai 2008.

Chine consacre le premier sommet BRICS, avec l'adhésion officielle de l'Afrique du Sud. Depuis lors, la fréquence des sommets est annuelle.

Le scepticisme initial est aujourd'hui dépassé. A eux seuls, les 5 pays représentent en 2022 plus de 3,27 milliards de personnes, soit 41% de la population mondiale.³⁰ Bien que les membres du BRICS aient tous un PIB par habitant inférieur aux pays développés, il leur est associé, ou était associé, une croissance économique rapide, ainsi qu'un niveau de vie et des structures économiques tendant vers ceux des pays développés. De plus, à l'échelle régionale, chacun de ces pays est reconnu comme puissant et relativement stable.³¹

Lorsqu'on les compare à d'autres groupes, tels que le G7 constitué des 7 pays les plus industrialisés de la planète, on prend conscience du poids symbolisé par les BRICS. En effet, le bloc BRICS contribue à 31,5% du PIB mondial contre 30,7% pour le G7.³² Ce fait est interpellant, d'autant plus que le G7 ne regroupe que des pays « occidentaux », représentant le centre du système dont les BRICS remettent le leadership en cause.

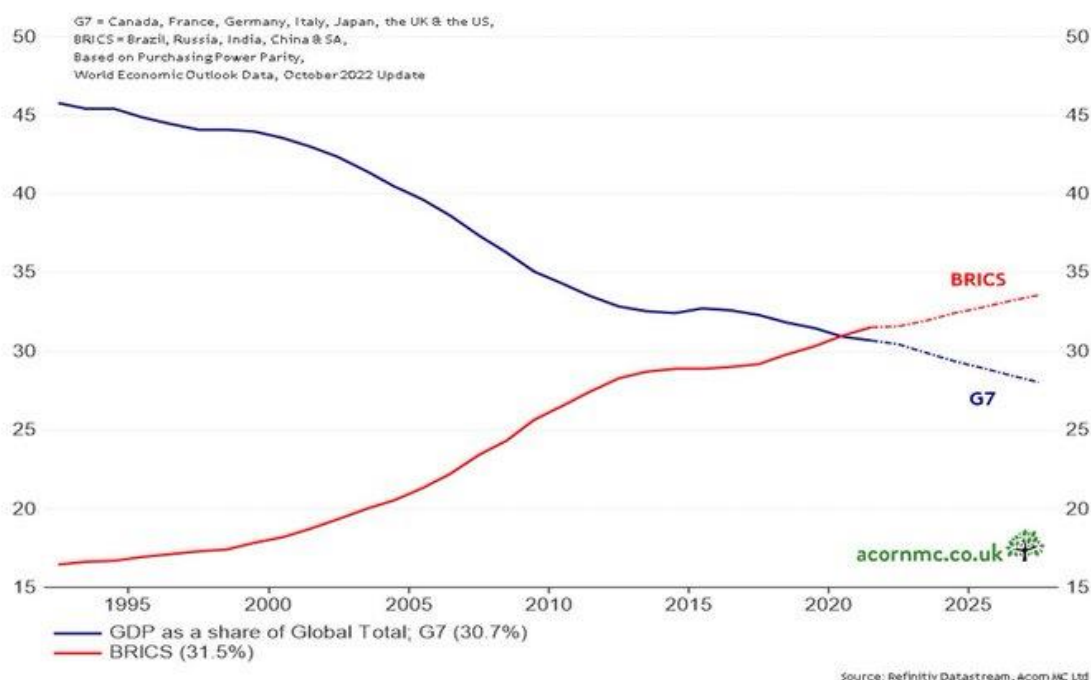


Figure 1: Part du PIB total par parité de pouvoir d'achat.³³

³⁰ Données Mondiales, « Les Etats des pays BRICS », 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://www.donneesmondiales.com/alliances/brics.php>.

³¹ JAFFRELOT Christophe (dir.), *Les Pays émergents*, L'Enjeu mondial, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

³² DIAS Richard, « An Emerging Market Century ? The BRICS are a larger share of the Global economy than the G7 », Twitter, 9 mars 2023, disponible à l'adresse suivante :

https://twitter.com/RichardDias_CFA/status/1633880327478472705?s=20

³³ DIAS Richard, *An Emerging Market Century ? The BRICS are a larger share of the Global economy than the G7*, Twitter, 9 mars 2023, disponible à l'adresse suivante:

https://twitter.com/RichardDias_CFA/status/1633880327478472705?s=20

Ces données (Figure 1) concernent cependant le PIB en parité de pouvoir d'achat. En termes de valeur du PIB réel, le G7 conserve un total de 43,5 milliards de dollars USD contre 26,2 milliards pour les BRICS.³⁴ Même si les deux indicateurs ont leurs avantages d'analyse, la valeur en PIB réel semble dans ce cas-ci plus adéquat concernant le total de la production mondiale.

4.2. La Nouvelle banque de développement

Le cinquième sommet du bloc, tenu en mars 2013 à Durban, avait pour thème « Les BRICS et l'Afrique : partenariat pour le développement, l'intégration et l'industrialisation. »³⁵ Une quinzaine de chefs d'Etats et de gouvernements africains y furent conviés, porteurs de projets de développement ambitieux et de partenariats économiques « gagnant-gagnant ».³⁶

Diverses décisions notables y furent annoncées. La plus importante est la création d'une banque de développement censée répondre aux difficultés rencontrées par les pays émergents et en développement d'accéder à des financements auprès des deux institutions découlant des accords de Bretton Woods, à savoir le FMI et la BM. Les conditionnalités de ces dernières étant parfois jugées comme rédhitoires pour de nombreux Etats, la Banque de développement représente l'un des outils centraux d'un ordre économique international restructuré, comme souhaité par les émergents.³⁷

Bien que l'on ait pu autrefois douter de sa création, la Nouvelle banque de développement voit le jour en 2014 à l'occasion du sixième sommet des BRICS au Brésil.³⁸ Cet accord rentre en vigueur l'année suivante.

Le capital initial de la NBD est constitué de 50 milliards de dollars US, mais peut atteindre jusqu'à 100 milliards de dollars. Ce total est réparti de manière égale aux pays fondateurs sous

³⁴ Banque mondiale, « PIB en USD aux prix courants », *Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE*, 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://datos.bancomundial.org/indicador/NY.GDP.MKTP.CD>

³⁵ Cinquième sommet, déclaration d'Ethekwini, paragraphe 3.

³⁶ KABERUKA Donald, « Message du président : Une situation gagnant-gagnant dans l'infrastructure - Le sommet des BRICS à Durban », *Groupe de la Banque africaine de développement*, 26 mars 2013, disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/message-from-the-president-a-win-win-in-infrastructure-the-durban-brics-summit-11635>

³⁷ HABCHI Laetitia & MARTINET Laetitia, « Ambitions et réalités d'un groupe d'influence », op. cit.

³⁸ Sixième sommet, déclaration de Fortateza, paragraphe 11.

forme d'actions. Son rôle est de financer des projets d'infrastructures et de développement durable dans les pays émergents et en développement.³⁹

Cette banque se veut différente du FMI et de la BM en ce qu'elle serait attachée au principe de souveraineté des Etats, n'exigeant pas aux gouvernements bénéficiant de financements d'adopter certaines politiques publiques.⁴⁰

A terme, l'objectif de la Banque est de s'éloigner du dollar américain par une dédollarisation progressive. La présidente Rousseff a annoncé que son institution s'était engagée à ce qu'un tiers de ses financements soient en monnaie locale, autrement dit celle d'un des membres.⁴¹

Si l'article 5 de l'Accord de la NBD autorise l'admission de nouveaux partenaires, développés comme en développement, l'article 2 établit que l'objectif de la banque consiste à mobiliser des moyens pour des projets « au sein des BRICS, d'autres économies de marché émergentes et de pays en développement »⁴², excluant quelque peu les projets d'infrastructures au sein des pays développés. La banque est ainsi ouverte aux membres emprunteurs et non-emprunteurs, tandis que les BRICS, en tant que principaux actionnaires de l'institution, maintiennent en grande partie la prérogative des différents votes internes à celle-ci.⁴³

En juin dernier, la présidente de la NBD a annoncé l'adhésion de nouveaux membres en plus des cinq pays fondateurs : le Bangladesh, l'Arabie Saoudite, le Zimbabwe, l'Argentine, les Emirats arabes unis et l'Egypte. L'Uruguay serait également en cours d'accession à l'institution.⁴⁴

La NBD possède un Conseil des gouverneurs, un Conseil d'administration, un président et des vice-présidents. Le président de la Banque est élu selon un système de rotation parmi les membres fondateurs sur base, et les autres pays fondateurs doivent être au moins représentés

³⁹ On parle d'émissions d' « obligation verte », se distinguant d'une obligation classique en ce qu'elle finance exclusivement des projets favorables à l'environnement.

⁴⁰ MENEZES DE CARVALHO Evandro, « Les risques liés à l'élargissement des BRICS », *Hermès, La Revue*, 2017, n° 79, pp. 192-203, paragraphe 11.

⁴¹ NORTON Ben, « BRICS New Development Bank de-dollarizing, adding Argentina, Saudi Arabia, Zimbabwe as members », 2023, disponible à l'adresse suivante: <https://geopoliticaconomy.com/2023/06/06/brics-new-development-bank-dollar-adding-members/>

⁴² BRICS, « Agreement on the New Development Bank », Fortaleza, juillet 2015.

⁴³ *ibid.*, article 6b

⁴⁴ NORTON Ben, « La nouvelle banque de développement des BRICS dédollarise ses prêts », *op.cit.*, paragraphe 6.

par un vice-président. La NBD est basée à Shanghai, avec un bureau régional établi en Afrique du Sud.⁴⁵

4.3. Quel modèle de partenariat ?

Aujourd'hui, le groupe BRICS est la vitrine de la coopération Sud-Sud. Les relations Sud-Sud désignent une multitude de relations politiques, économiques, techniques, sociales et culturelles entre pays en développement, alors qu'elles étaient avant idéologiques jusqu'à la fin de la guerre froide. Ces relations s'intensifient et font également l'objet d'une institutionnalisation progressive à travers des mécanismes de coopération multilatérale, notamment dans le cadre de l'Organisation des Nations unies.

La solidarité des BRICS à l'égard de l'Afrique exprime l'idée de faire du Sud un bloc constituant une alternative à la domination occidentale. A l'aide d'investissements en infrastructures, les BRICS veulent renforcer l'interconnectivité en Afrique afin de libérer le potentiel de développement du continent. Ces déclarations de projets des BRICS avait suscité l'enthousiasme et l'espoir des chefs d'Etat et de gouvernements africains à Durban, à la suite de la publication du communiqué final. Toutefois, il est rare que des relations économiques internationales traduisent simplement d'un acte de solidarité entre états.⁴⁶

Des doutes existent quant aux bénéfices de ce partenariat entre le groupement et le continent. Qu'il s'agisse des BRICS ou des autres grandes puissances, le risque est que chaque pays cherche à tirer meilleur profit du grand potentiel économique que le continent représente, et ce sans prioriser les intérêts des pays africains.

Au sein même du groupe, les divergences stratégiques et économiques sont de mises. On peut notamment citer les différends frontaliers sino-indiens ou le sentiment de relation commerciale asymétrique chinoise vécue par certains membres BRICS.

Le partenariat économique entre les BRICS et l'Afrique concerne principalement trois domaines spécifiques : le commerce, les investissements directs étrangers et l'aide au développement.⁴⁷ Pour que la coopération avec les BRICS soit bénéfique, les domaines prioritaires et porteurs de développement de l'Afrique doivent être bien identifiés et ciblés.

⁴⁵ BRICS, « Agreement on the New Development Bank », *op. cit.*, article 3.

⁴⁶ AFRICA FACTS, « What is the BRICS ? », s.d., disponible à l'adresse suivante : <https://africa-facts.org/what-is-brics/>

⁴⁷ GBAGUIDI James-William, « Les BRICS en Afrique, une histoire de perception. Entre espoirs et risques de désenchantement », *op.cit.*

Un rapport de la Commission économique pour l'Afrique sur le sujet de la coopération avec les BRICS⁴⁸ identifie ainsi plusieurs perspectives de gain pour le continent, notamment dans le domaine du commerce et de la transformation des matières premières. Le même rapport précise que cette coopération offre d'autres possibilités, dont le développement économique à large assise, tiré par les échanges culturels, sociaux, scientifiques et technologiques indirects, ainsi que le commerce direct et les investissements directs étrangers. Un tel développement pourrait donner lieu à une diffusion plus rapide des idées productives, à l'innovation, à l'adoption de nouvelles technologies et à une absorption plus efficace des connaissances, qui sont autant de facteurs clés de la création de richesses.

Il semble nécessaire pour les pays africains de ne pas revivre le même épisode dans lequel leur rôle se suffit à fournir des matières premières aux BRICS, mais plutôt d'élaborer des politiques communes mutuellement bénéfiques afin d'accélérer le développement du continent.

Malgré une idée globale du modèle partenariat des BRICS en Afrique, chaque membre du groupe est caractérisé par un type de partenariat qui lui est propre. L'objectif recherché dans la partie suivante est le dressage, davantage dans la forme que dans le fond, des caractéristiques propres à chaque pays BRICS. Cela permettra d'obtenir une idée de la position occupée par les membres, et de leur avènement en Afrique. Enfin, une dernière intention recherchée par la réalisation de cette partie est qu'elle permettra éventuellement d'obtenir une meilleure appréciation des possibilités d'intégration de nouveaux candidats au groupe.

5. De l'avènement des BRICS en Afrique

5.1 Le Brésil

La présence du Brésil sur le continent africain a été facilitée par sa proximité linguistique avec l'Angola et le Mozambique, anciennes colonies portugaises. En 2013, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Union africaine, le pays avait décidé d'annuler une nouvelle part de la dette contractée par certains pays africains. Ces annulations permettent aux pays africains de contracter de nouveaux crédits auprès du Brésil, ciblés sur les infrastructures, l'agriculture et l'aide sociale.⁴⁹

⁴⁸ ONU, « Coopération entrée bric et l'Afrique : conséquences sur la croissance, l'emploi et la transformation structurelle en Afrique », *Commission économique pour l'Afrique*, 2013.

⁴⁹ HABCHI Laetitia et MARTINET Laetitia, « Ambitions et réalités d'un groupe d'influence », *op. cit.*, paragraphe 41.

Le pays, comme l'Inde, bénéficie d'une bonne image en Afrique. Longtemps considéré comme « pays du tiers monde », à « nouveau pays industriel », et enfin pays « émergent » dans les années 2000, le Brésil, déjà premier acteur d'Amérique du Sud, a su s'imposer comme puissance via son ouverture internationale et son insertion dans les réseaux de la gouvernance mondiale.⁵⁰

Notamment sous la première présidence de Lula, au cours de laquelle la diplomatie brésilienne s'est engagée au sein de groupements exclusivement Sud-Sud. Lors de son discours d'investiture du 1^{er} janvier 2003 à Brasilia, Lula da Silva affichait son ambition pour l'Afrique : « Nous réaffirmerons les liens profonds qui nous unissent à tout le continent africain et notre disposition à contribuer activement pour qu'il développe son énorme potentiel ».⁵¹

En tant que projet préalable aux BRICS, on peut notamment considérer le Forum de dialogue IBAS, surnommé G3, consacré à un renforcement de la coopération Sud-Sud entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud. De plus, la période Lula s'est caractérisée par un activisme des diplomates brésiliens menant à la consolidation du groupe BRIC. En matière de changement climatique, le Brésil se montre également proactif avec la création en 2011 des BASIC, reprenant les membres des BRICS énergétiquement dépendants, ce qui explique l'exclusion de la Russie. Ce groupement est influent au sein de la COP.⁵² Vis-à-vis du continent africain et toujours dans l'objectif d'un renforcement Sud-Sud, les premiers mandats de Lula sont caractérisés par une multiplication des partenariats avec les pays africains en matière de culture, d'infrastructures et d'envoi de médicaments génériques.⁵³

5.1.1. Lien culturel lusophone

Le Brésil représente également le leader de la communauté lusophone, comptant huit pays dont cinq africains.⁵⁴

En 1990, le politologue brésilien Alfredo Valladao expliquait que « La lusophonie pourrait se concevoir comme un espace de relations cordiales entre des États qui partagent nombre de

⁵⁰ GIRAUD Pierre-Noël, *L'inégalité du monde*, Paris, Gallimard-Folio, 1996, p. 352

⁵¹ LAFARGUE François, « Le Brésil, une puissance africaine ? », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 137-150.

⁵² COLLARD Fabienne, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2021/1-2, n° 2486-2487, pp. 5-68.

⁵³ DROULERS Martine, « Le Brésil, pays émergent », *Confins*, 22 février 2016, n° 26.

⁵⁴ OCDE, « Les pays lusophones et le Centre de développement scrutent l'horizon de l'économie mondiale », 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/fr/dev/emoa/lespayslusophonesetlecentrededeveloppementscrutentlhorizondeleconomimondiale.htm>.

racines culturelles communes. Non pas un projet politique, mais un réseau de liens tissés par des individus, des familles, des entreprises, des artistes. Une trame socio-culturelle permettant aux États lusophones d’agir naturellement de concert quand l’occasion s’en fait sentir. »⁵⁵

Cette association de pays de langue portugaise a été institutionnalisée en 1996, avec la création de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) regroupant le Brésil, l’Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, São Tomé et le Timor-Oriental. Les objectifs poursuivis par la CPLP sont divers : définir des positions communes en matière de politique internationale, renforcer la coopération militaire ou intervenir en tant que médiateur dans les conflits.⁵⁶

Evoquer le passé commun avec l’Afrique est une stratégie régulièrement utilisée par certains membres du BRICS. Nul doute que des millions de Brésiliens sont descendants d’esclaves. Lors du recensement de l’Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE) de 2010, 7,6% des Brésiliens s’identifiaient comme noirs. Provenant majoritairement d’Angola, plus de quatre millions d’Africains sont arrivés au Brésil au cours de l’histoire jusqu’à la fin du 19^{ème} siècle.⁵⁷ Durant ses mandats du début de millénaire, le président Lula n’a cessé d’insister sur les liens qu’entretient son pays avec le continent noir. Aussi, à travers ses nombreuses visites en terre africaine aux cours desquelles le dirigeant brésilien avait notamment rendu un hommage aux esclaves africains en se déplaçant à Ouidah, l’un des principaux ports négriers d’Afrique de l’Ouest.⁵⁸

5.1.2 Des relations à deux vitesses

Le commerce brésilien avec l’Afrique subsaharienne atteignait il y a peu sa valeur la plus faible depuis les quinze dernières années. Cette tendance affaiblissante a commencé sous les présidences Rousseff et Termer⁵⁹, mais s’est accentuée sous le mandat de Bolsonaro. « Le continent africain n’a été à aucun moment une priorité de politique étrangère du gouvernement Bolsonaro »⁶⁰, explique Kamilla Raquel Rizzi, professeure associée à l’Université fédérale de

⁵⁵ VALLADAO Alfred, « Le Brésil, l’adieu à la Géopolítica », *Hérodote*, Paris, La Découverte, 1990, n° 57, p. 195.

⁵⁶ LAFARGUE François, « Le Brésil, une puissance africaine ? », *op. cit.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ MILHORANCE DE CASTRO Carolina, « La politique extérieure Sud-Sud du Brésil d’après Lula. Quelle place pour l’Afrique ? », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, pp. 45-59.

⁶⁰ KOMMINOTH Léo, « Bolsonaro ou Lula, qui fait le plus pour l’Afrique ? », *NewAfrican*, 17 octobre 2022, disponible à l’adresse suivante : <https://magazinedelafrique.com/politique/bolsanaro-ou-lula-qui-fait-le-plus-pour-lafrique/>.

Pampa au Brésil. Cette prise de distance a naturellement éloigné les deux rives de l'Atlantique Sud au cours des dernières années.

Tout d'abord, d'un point de vue économique, de grandes entreprises brésiliennes pourtant historiquement présentes sur le continent ont abandonné leurs activités. D'aucuns qualifient ce retrait comme conséquence du déclin des liens politiques et diplomatiques, critiquant l'échec du président sortant à s'engager avec le continent ou à faire progresser la coopération Sud-Sud de manière significative.⁶¹ João Bosco Monte, président de l'Institut Brésil Afrique (IBRAF), fait remarquer que Bolsonaro n'a rendu visite à aucun homologue africain durant son mandat, ce qui en dit long sur la place du continent dans son agenda politique et économique.⁶²

En s'en tenant à ses précédentes présidences, la place accordée à l'Afrique par Lula semble plus substantielle : le commerce du Brésil avec le continent a été multiplié par plus de six entre 2000 et 2008, passant de 4,2 milliards \$ à 25,9 milliards \$, tandis que 60 % des dépenses de l'Agence Brésilienne de Coopération (ABC) ont été allouées à des pays africains. De 2009 à 2012, le Brésil a même représenté la première source d'investissements directs étrangers du Mozambique, désormais détrôné depuis 2014 par la Chine.⁶³

Pendant sa double investiture de huit années, Lula a intentionnellement poussé les investisseurs brésiliens à traverser l'Atlantique. Lors de sa première visite en Afrique du Sud en 2003, il était accompagné de 160 entrepreneurs brésiliens dans le but d'établir des liens plus forts entre les deux nations des BRICS.⁶⁴

La comparaison avec Bolsonaro est d'autant plus choquante sur le plan diplomatique, avec le nombre d'ambassades brésiliennes passant de 17 en 2005 à 37 en 2010. De plus, Lula a visité plus de 27 pays africains, dont certains n'avaient jamais été visité par des présidents brésiliens auparavant.⁶⁵

Depuis son récent retour au sommet de l'Etat, le président brésilien a déjà laissé entendre réactiver la diplomatie et les relations avec l'Afrique. Lula a en effet annoncé pas moins de huit nouvelles visites de pays africains à partir d'août 2023 dans l'objectif de renforcer les relations

⁶² Brazil Africa Institute, « Commercial Diplomacy: The Brazilian path to the African Market », *Policy Brief*, 2021.

⁶³ *Ibid.*, p.2.

⁶⁴ KOMMINOTH Léo, « Bolsonaro ou Lula, qui fait le plus pour l'Afrique ? », *op. cit.*

⁶⁵ POLETTI Arianna, « Election de Jair Bolsonaro : le coup de grâce pour les relations Brésil-Afrique ? », *Jeune Afrique*, 30 octobre 2018, disponible à l'adresse suivante :

<https://www.jeuneafrique.com/655542/politique/election-de-jair-bolsonaro-le-coup-de-grace-pour-les-relations-bresil-afrique/>

économiques et politiques avec le continent. Par ailleurs, en visite en Belgique à l'occasion du sommet UE-CELAC du 17 juillet 2023, le président a profité de son retour pour effectuer une première visite en Afrique auprès de son homologue cap-verdien. Affirmant par l'occasion le souhait d'un rétablissement des relations, Lula a notamment évoqué la réouverture de l'Ambassade brésilienne du Libéria et de Sierra Leone précédemment fermées par Bolsonaro, l'installation d'une nouvelle représentation diplomatique au Rwanda, ainsi qu'une prise en considération plus significative des demandes africaines concernant le rôle du Brésil en Afrique.⁶⁶ Les prochaines tournées de visites officielles du chef d'Etat brésilien devraient coïncider avec le prochain sommet BRICS en août 2023 en Afrique du Sud, ainsi que le sommet de l'Union africaine de février 2024.⁶⁷

En outre, les discours du président Lula ont toujours trouvé un certain écho auprès de la population noire au Brésil. En effet, il a toujours fait de l'égalité raciale une priorité de ses mandats. « Le racisme est à la racine des inégalités, c'est pourquoi nous devons le combattre comme la vermine dans une plantation »⁶⁸, avait déclaré le président brésilien en mars à Brasilia. Cette communication fait écho à un décret prévoyant de réserver au minimum 30% des postes de confiance au sein de la fonction publique aux personnes noires et métisses à l'horizon 2025.⁶⁹

Au regard des présidences des derniers présidents brésiliens d'« entre-Lula », il peut être réjouissant de revoir Lula accéder au pouvoir pour les populations noires brésiliennes, mais également pour la relance des relations entre le Brésil et l'Afrique.

Enfin, en guise de résumé, j'utiliserai les propos de Roberts I. Rotberg dans l'étude « *Brazil-Africa Relations in the 21st Century, from Surge to Downturn and Beyond* »⁷⁰, concernant la

⁶⁶ MAZUI Guilherme, « Lula rencontre le président du Cap-Vert et dit vouloir "rétablir" les relations avec l'Afrique », *G1 GLOBO*, 19 juillet 2023, disponible à l'adresse suivante :

<https://g1.globo.com/politica/noticia/2023/07/19/na-afrika-lula-faz-reuniao-com-presidente-de-cabo-verde.ghtml>

⁶⁷ EL WATAN-DZ, « Afrique-Brésil, Lula envisage deux tournées sur le continent », 14 juin 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://elwatan-dz.com/afrique-bresil-lula-envisage-deux-tournees-sur-le-continent>

⁶⁸ SESTREM Gabriel, « Le mouvement noir et les partisans du gouvernement ignorent le discours de Lula sur la 'gratitude pour l'esclavage' », 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.gazetadopovo.com.br/vida-e-cidadania/movimento-negro-e-governistas-ignoram-fala-lula-gratidao-pela-escravida/>

⁶⁹ LIBERATION, « Au Brésil, Lula veut plus de fonctionnaires noirs et métis », 22 mars 2023, disponible à l'adresse suivante : https://www.liberation.fr/international/amerique/au-bresil-lula-veut-plus-de-fonctionnaires-noirs-et-metis-20230322_2IX4L4AAXBGHFFI6GGBSPGGBK/

⁷⁰ ROTBERG Roberts I., « Conclusion: Bursting the Bubble – Brazil's Failure in Africa », dans ALENCASRO Mathias et SEABRA Pedro, *Brazil-Africa Relations in the 21st Century from Surge to Downturn and Beyond*, Springer Nature Switzerland AG, 13 octobre 2021, p.151.

politique étrangère du Brésil vis-à-vis de l’Afrique au 21^{ème} siècle. L’universitaire américain explique que, compte tenu des liens anciens du Brésil avec l’Afrique, de ses relations commerciales historiquement étroites avec le continent noir et de la tranche majeure de la population brésilienne issue de celui-ci, il est attendu de la plus grande nation du continent sud-américain de jouer un rôle majeur dans le développement de l’Afrique d’aujourd’hui. En outre, il ajoute qu’étant donné l’alliance économique du Brésil avec l’Afrique du Sud à travers les BRICS et sa position en tant que pays leader de la lusophonie, le Brésil dans son propre intérêt national devrait s’engager davantage dans une quête de renaissance politique et sociale en Afrique australe.

Roberts I. Rotberg regrette donc le manque d’ambition, ou même de prise de responsabilité du Brésil à l’égard de l’Afrique : « [...] depuis la fin de la présidence de Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2010), le Brésil a abandonné toute tentative d'utiliser sa position de puissance moyenne pour guider l'Afrique, pour montrer l'exemple, pour exercer une influence, ou - même dans l'arène lusophone - pour assumer posture d'un frère aîné bienveillant dispensant sagesse et expertise. »⁷¹

Ainsi depuis Lula, la diplomatie de Brasilia cherche à nouer d’étroites relations avec l’ensemble du continent africain. En 2006 se tenait le premier sommet Afrique-Amérique Latine (ASA) à la capitale nigérienne Abuja, permettant aux Etats africains de présenter leurs projets de coopération avec le continent sud-américain et de définir des positions communes pour peser davantage au sein des différentes instances internationales. Ce sommet, dont la dernière édition s’est tenue en 2022, symbolise la coopération étroite entre l’Union africaine (UA) et l’Union des nations sud-américaines (UNASUR).⁷²

5.2. La Russie

La présence croissante de la Russie en Afrique est sans doute celle qui a fait le plus parler lors de ces dernières années. Peut-être est-ce la plus visible, ou celle qui fait le plus de bruit étant donné le modèle de percée russe en Afrique. Il est également probable qu’en tant qu’europpéen, notre proximité avec la Russie explique une médiatisation plus significative de celle-ci.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² RTBF, « Les Etats d’Afrique-Amerique latine croient en une nouvelle ère pour les pays du sud », 2013, disponible à l’adresse suivante : <https://www.rtb.be/article/les-etats-d-afrique-amerique-latine-croient-en-une-nouvelle-ere-pour-les-pays-du-sud-7933551>

La Russie serait d'abord motivée par un désir d'étendre son influence globale, tout en mettant la main sur des ressources naturelles précieuses. La poursuite de ces intérêts se fait principalement par la mise en œuvre d'une « coopération militaro-technique ». ⁷³ L'Etat russe a signé plus de vingt de ce type d'accords avec des pays du continent africain, comprenant des accords officiels, interventions floues et sous conditions de sociétés militaires privées (SMP) en échange de main mise sur des ressources. Ainsi, en dehors des activités légales telles que la vente d'arme, la formation et le conseil, la Russie a recours à des moyens illégaux. En effet, selon la juridiction russe, le recours aux SMP est interdit. ⁷⁴

Le pays ne peut se targuer d'être un grand partenaire commercial avec le continent, avec un total d'échanges commerciaux de 14 milliards de dollars, contre 295 milliards de dollars avec l'Union ou 254 milliards avec la Chine. Au niveau des investissements, la Russie ne représente qu'environ 1% du total des IDE en Afrique. ⁷⁵ De ce fait, les intentions russes sur le continent sont davantage politiques et sécuritaires que commerciales.

5.2.1. Le modèle Wagner

Sur le continent africain, malgré de bons élèves, certaines régions demeurent fragiles et en proie au terrorisme transnational, à la levée de groupuscules armés à l'échelle nationale ainsi qu'aux coups d'Etat. En quête de stabilité, certains dirigeants africains font le choix de léguer une partie de leur pouvoir étatique à de nouveaux acteurs de la scène internationale. Le Mali constitue un exemple assez explicite, où la Russie et Wagner ont succédé en 2021 aux opérations françaises Serval et Barkhane.

Le modèle Wagner s'est imposé comme un mode de coopération idéal, tant du côté africain que russe. En effet, une sorte de double diffusion de pouvoir s'opère à travers ce groupe paramilitaire. D'une part, des Etats africains en quête de stabilité lèguent la fonction sécuritaire de leur Etat à cet acteur transnational, d'autre part, l'Etat russe, bien qu'on puisse le lier de près ou de loin aux activités menées par ce groupe, lui confie quelque peu quant à lui une part de sa diplomatie.

⁷³ MAHE Anne-Laure et RICARD Maxime, « Dynamiques locales, stratégies globales : l'appui russe aux pouvoirs militaires maliens et soudanais », *Revue Défense Nationale*, 2022/7, n° 852, pp. 131-137.

⁷⁴ SUKHANKIN Sergey, « Sociétés militaires privées russes en Afrique subsaharienne. Atouts, limites, conséquences », *Notes de l'IFRI*, 2020, n° 120

⁷⁵ FABRICIUS Peter, « Sommet Russie-Afrique : un bilan plutôt maigre », *Institut d'Etudes de Sécurité*, 4 août 2023, paragraphe 14, disponible à l'adresse suivante : <https://issafrica.org/fr/iss-today/sommet-russie-afrique-un-bilan-plutot-maigre>

Sur le terrain, le groupe Wagner a servi de vitrine à la Russie. Bien qu'officiellement déclarée comme société militaire privée (SMP) et donc non-étatique, l'organisation chapeautée par l'influent Evgueni Prigojine semble tout de même utile à la Russie à différents niveaux.

Ces sociétés sont définies comme « des entreprises commerciales axées sur les bénéficiaires qui fournissent des services militaires et de sécurité. »⁷⁶ A l'image d'une entreprise, Wagner fournit donc des services en échange d'accords commerciaux, qu'ils soient de nature énergétiques, miniers ou autre. Il porte également le caractère « paramilitaire », définissant une force armée dont la fonction et l'organisation sont similaires à celle d'une armée professionnelle, mais qui n'est pas considérée comme faisant partie des forces armées étatiques.⁷⁷ Cette armée possède les mêmes qualités qu'une armée étatique, telles qu'un certain degré d'organisation, une autorité, un uniforme. De fait, la seule différence réside dans la nature privée d'un groupe paramilitaire.

Les domaines d'activité des SMP peuvent être classés en trois catégories : les opérations de combat en première ligne, les fonctions de conseil, de formation et d'entraînement, et enfin, la logistique, la maintenance et la collecte de renseignements. Elles suivent une logique de rentabilité, répondant au calcul coût/bénéfice à la manière d'une entreprise privée.⁷⁸

Après avoir été impliqué en Lybie et en Syrie, Wagner a multiplié ses interventions en Afrique. Le contexte est souvent identique dans les Etats où le groupe intervient. Il s'agit de pays en situation de crise et d'instabilité, en quête de sécurité. Les zones d'intervention du groupe coïncident également avec les intérêts économiques et politiques russes.⁷⁹ Ne sachant pas assumer leur rôle sécuritaire, certains Etats africains font le choix de l'offre d'une société militaire privée, qui présente plusieurs avantages.

Premièrement, les SMP comme Wagner sont structurées, organisées, et elles font appel à des personnes ayant reçu une formation militaire, ce qui n'est pas toujours le cas de certains

⁷⁶ BRANOVIC Zeljko, *The privatisation of Security in Failing States : A Quantitative Assessment*, Genève, Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF), avril 2011, n° 24, pp. 3-4.

⁷⁷ Oxford English Dictionary, « Paramilitary », Oxford University Press, 2011. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oed.com/view/Entry/137527;jsessionid=7FE5D9EC14472EDB1B8DA76B30E1C915?redirectedFrom=paramilitary#eid>

⁷⁸ Médecins sans frontières, « Private military Compagnies », *The practical Guide to Humanitarian Law*, s.d. Disponible à l'adresse suivante : <https://guide-humanitarian-law.org/content/article/3/private-military-companies/>

⁷⁹ OLIVIER Mathieu, « La carte de l'influence russe en Afrique », *JeuneAfrique*, 2019.

combattants d'armées régulières.⁸⁰ Deuxièmement, leur offre séduit plusieurs acteurs grâce à la variété des services proposés, déjà énoncés précédemment. Troisièmement, elles se sont construit une certaine réputation en termes de rentabilité, d'efficacité et de flexibilité. En effet, par rapport aux armées régulières, les SMP se révèlent être plus neutres et plus facilement mobilisables sur le terrain. De manière générale, Wagner apparaît comme une possibilité plus professionnelle, à un prix compétitif.⁸¹ Quatrièmement, passer par les services des sociétés militaires privées représente un atout particulièrement intéressant pour un Etat. En effet, elles permettent « le déni plausible »⁸² et l'absence de preuve au bénéfice des gouvernements. En cas de bavures ou d'exactions sur le terrain, un Etat n'aura pas à répondre de ses actes et verra ses responsabilités exclues. De plus, le fait d'opérer via des instruments externes à l'Etat permet de conserver le soutien de l'opinion publique. En cas de pertes conséquentes, les soldats tombés ne seront pas des maris, frères ou fils de familles du pays local.⁸³

Afin de ne pas s'éloigner du cadre de ce travail, intéressons-nous maintenant à l'utilisation que fait la Russie de cette SMP. Comment Wagner participe concrètement à la percée russe en Afrique ?

Bien que l'usage des SMP à une fin étatique soit bien souvent nié par les Etats, les interventions de Wagner coïncident quelque peu avec les pays à intérêts russes, que ces ceux-ci soient d'ordre stratégique ou économique. En effet, les zones où la présence de ces opérateurs privés est avérée correspondent fréquemment aux pays que convoite la diplomatie russe.⁸⁴

Les services de Wagner ne sont pas limités. Il s'agit d'un soutien militaire général qui se traduit de plusieurs manières : livraisons d'armes, conseillers de guerre, protection de chefs d'Etat, missions de combats conjointes avec les parties locales, ... En contrepartie à cette aide, le groupe réalise des contrats miniers et énergétiques ou passe des accords officiels d'autorisation

⁸⁰ BRANOVIC Zeljko, *The privatisation of Security in Failing States : A Quantitative Assessment*, op. cit., p.5

⁸¹ AKCINAROGLU Seden et RADZISZEWSKI Elizabeth, « Private Military Companies, Opportunities, and Termination of Civil Wars in Africa », *The Journal of Conflict Resolution*, 2013, vol. 57, n° 5, p. 798

⁸² ADAMSK Dmitry, « La campagne syrienne de Moscou. Évolution de l'art stratégique russe », *Notes de l'Ifri*, 2018, n° 109, p. 30.

⁸³ CONDOMINAS Baptiste, « Le boom des sociétés militaires privées », *Radio France Internationale*, 9 février 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20160209-mercenaires-chiens-guerre-armees-boom-societes-militaires-privées-war-on-want>

⁸⁴ KALIKA Arnaud, « Le 'grand retour' de la Russie en Afrique ? », *Russie.Nei.Visions, Ifri*, avril 2019, n° 114, p. 8.

d'extraction au profit d'entreprises russes. Dans un même temps, il participe activement à la projection de l'influence russe dans les différents pays d'intervention.⁸⁵

Les caractéristiques théoriques du groupe citées ci-dessus expliquent le succès de la Russie et du modèle Wagner en Afrique. Il semble cependant intéressant de retracer le parcours de la SMP en Afrique afin d'avoir une idée concrète du mode opératoire et du contexte dans lequel Wagner intervient.

Dans un premier temps, Wagner s'est notamment illustré dans la deuxième guerre civile libyenne. Cette intervention constitue d'ailleurs une des premières apparitions du groupe. Dès 2016, cette intervention prend la forme d'un soutien matériel et de l'envoi de la SMP Wagner dans le camp du général Haftar.⁸⁶ Même si le Kremlin nie la présence de Wagner, il indique s'entretenir avec plusieurs opérateurs locaux afin de sécuriser le pays.⁸⁷ Pourtant, une enquête du média russe d'opposition Meduza, révèle l'implication directe d'opérateurs de la SMP dans les combats.⁸⁸ En 2018, le groupe prend une part accrue en matière de soutien aux opérations des forces de l'Armée Nationale Lybienne (ANL). Cette véritable armée fantôme a une grande valeur opérationnelle, elle construit sur le sol libyen de multiples bases militaires munies d'aéronefs et de systèmes sol-air.⁸⁹

Grâce à ces installations, la Russie bénéficie d'un point d'attache en Afrique lui permettant de rejoindre n'importe quelle région d'Afrique rapidement. La présence de Wagner en Libye permet en ce sens un avantage diplomatique conséquent sur le terrain, en tant qu'arbitre du conflit, mais également dans sa stratégie de projection de son influence sur le continent africain. Dans cette optique, le déploiement de SMP en Libye serait une des « façades » des stratégies d'influence russe.⁹⁰

⁸⁵ JONES Seth G., DOXSEE Catrina, KATZ Brian, MCQUEEN Eric, MOYE Joe, « Russia's Corporate Soldiers: The Global Expansion of Russia's Private Military Companies », *Center for Strategic & International Studies (CSIS)*, 21 juillet 2021, p. 43.

⁸⁶ IBRAHIM Nader, BARABANOV Ilya, « Wagner Group : les secrets de l'intervention russe en Libye dévoilés par une tablette », *BBC*, 12 août 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://www.bbc.com/afrique/region-58173286>

⁸⁷ KORTUNOV Andrey, « Россия на Ближнем Востоке: тактические победы и стратегические вызовы », *RIA*, 30 juillet 2019.

⁸⁸ YAPPAROVA Liliya, « Они сами толком не знали, куда едут », *Meduza*, 2 octobre 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://meduza.io/feature/2019/10/02/oni-sami-tolkom-ne-znali-kuda-edut>

⁸⁹ DE LA RUELLE Benoît, « Quel avenir pour la Libye ? », *Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques (FMES)*, 22 avril 2021.

⁹⁰ MICHAUX Anne-Laure, « La Libye : typologie d'une guerre d'influence russo-turque », *Portail de l'IE*, 3 mars 2021.

Après la Libye, Wagner a multiplié ses interventions. Un rapport du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de l'UE⁹¹ partage les différentes implications du groupe Wagner en République Centrafricaine. Dans un premier temps, ce rapport avance que Wagner encadre la plupart des troupes centrafricaines. Il note également la présence accrue des Russes dans presque tous les domaines du gouvernement centrafricain ainsi que son implication économique dans les mines, les douanes, et dans les exploitations des ressources naturelles. Toujours selon ce rapport, un bataillon d'infanterie entier serait à la disposition de Wagner, disposant de plus de 2600 opérateurs privés en RCA. Le groupe assurerait également la protection du président centrafricain.⁹²

De plus, la période d'implantation du groupe en RCA converge avec l'obtention d'autorisations par des sociétés commerciales russes d'exploitation de gisements de minerais. Ces opérateurs travaillent également dans le champ informationnel, afin d'influencer l'opinion publique et promouvoir leurs idées.⁹³ La RCA, comme la Libye ou encore le Mali représentent de premiers points d'ancrage de la Russie en Afrique.

Au Mali, le partenariat franco-malien pour la lutte contre le terrorisme n'a pas convaincu. Cette longue intervention a mené à une impasse politique et à un échec sécuritaire, réduisant le crédit et la légitimité du pouvoir local et de la présence étrangère.⁹⁴ La mauvaise entente diplomatique a mené au retrait des forces françaises. L'intérêt malien vis-à-vis de cette présence reposait principalement sur la garantie de protection contre les insurrections terroristes venant du Nord Mali. Dès lors, sans assurance sécuritaire, il s'est avéré nécessaire de chercher une nouvelle solution.⁹⁵

Le déclin de la présence française en Afrique couplée du sentiment anti-français partagé par de nombreux africains justifient également à mon sens les différentes victoires d'influences russes sur le continent.

⁹¹ SEAE, « Political and Strategic Environment of CSDP Missions in the Central African Republic (CAR) », *Rapport du SEAE*, 15 novembre 2021, n° 1213.

⁹² *Ibid.*

⁹³ PINEL Malcolm, « Les sociétés militaires privées russes en Afrique (1/2) : vers un nouveau modèle d'intervention ? », *Revue Défense Nationale*, février 2022, n° 847, p. 104.

⁹⁴ MAHE Anne-Laure, RICARD Maxime, « Dynamiques locales, stratégies globales : l'appui russe aux pouvoirs militaires maliens et soudanais », *op. cit.*, p. 133.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 134.

La crise du Burkina Faso et plus récemment celle du Niger semblent confirmer une poursuite de l'intervention russe sur le continent africain. D'aucuns pointent du doigt Moscou dans la déstabilisation du pouvoir nigérien.⁹⁶

L'indépendance totale de Wagner vis-à-vis de l'Etat russe paraît difficile à définir. Autrefois, le président Russe et Prigojine semblaient fort proches. Les derniers événements de juin en Ukraine laissent croire à une certaine fracture entre les deux hommes. La guerre ukrainienne pose de sérieux doutes quant à l'avenir du déploiement de troupes russes en Afrique. Toutefois, au Niger, le général Mody, figure de la junte nigérienne, aurait formé une délégation à destination du Mali afin d'y réclamer « un déploiement rapide de Wagner à Niamey. »⁹⁷ On peut donc supposer que malgré le conflit pour lequel la Russie paraît pleinement occupée, l'Afrique reste une priorité aux yeux du pays.

Le président russe Vladimir Poutine a mis en place une diplomatie active en Afrique au cours de ces dernières années. Les 27 et 28 juillet 2023, Poutine a convié ses homologues africains au second Sommet Russie-Afrique à Saint-Petersbourg. Au total, 49 délégations de pays africains étaient présentes, dont 17 étaient représentées par des chefs d'Etats. Ce chiffre est contrasté par rapport au premier Sommet en 2019 à Sotchi qui avait réuni pas moins de 45 chefs d'Etats aux côtés de Vladimir Poutine. Cela peut, entre autres, s'expliquer par la guerre en Ukraine. Par ailleurs, Poutine ne sera pas présent lors du prochain sommet BRICS de Johannesburg. Bien que la Russie soit marginalisée par les pays occidentaux, le pays maintient des liens étroits avec de nombreux dirigeants africains, ces derniers privilégiant une posture de neutralité.

5.3. L'INDE

L'Inde représente la 5^{ème} nation mondiale dans le classement du PIB réel. Sa politique étrangère opportuniste et sa position pluri-alignée envers ses partenaires sont susceptibles de servir au mieux ses intérêts. En tant que puissance avérée, l'Inde de Modi milite pour une réforme de

⁹⁶ QUEVRAIN Caroline, « 'Ces messages anti-français sont poussés par Wagner' : l'ombre russe derrière la crise au Niger », *TF1 Info*, 1^{er} août 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.tf1info.fr/international/coup-d-etat-au-niger-ces-messages-anti-francais-sont-pousses-par-wagner-l-ombre-russe-derriere-la-crise-a-niamey-2265389.html>

⁹⁷ TERRATS Matthieu, « Coup d'État au Niger : le général Mody au Mali pour 'réclamer un déploiement rapide du groupe Wagner à Niamey' ? », *L'Indépendant*, 2 août 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lindependant.fr/2023/08/02/coup-detat-au-niger-le-general-mody-au-mali-pour-reclamer-un-deploiement-rapide-du-groupe-wagner-a-niamey-11375270.php>

l'ONU et une place au conseil de sécurité pour un meilleur équilibre international, désireuse d'une entrée au G7 et d'une emprunte plus importante au sein de l'OMC afin d'affirmer sa place sur l'échiquier mondial. New Delhi, tout comme Pékin, est engagée au sein des BRICS, traduisant la volonté pour cet acteur majeur de s'affirmer sur la scène internationale, mais également au sein du mouvement du Sud. Elle s'est par ailleurs toujours considérée comme leader de ce mouvement, des non-alignés et de l'anti-impérialisme.⁹⁸ L'Inde compte elle aussi sur l'Afrique pour diversifier ses partenariats.

Il semble que les géants indien et chinois comptent tous deux sur l'Afrique pour soutenir leur économie grandissante. De plus, le continent noir peut constituer un tremplin géopolitique vers le statut de puissance internationale. A cet égard, il existe une rivalité asiatique depuis Bandung pour le leadership dans le mouvement des pays non-alignés.⁹⁹ Il est souvent question pour l'Inde de « rattraper » son voisin sur le continent africain. D'aucuns considèrent ce rattrapage comme impossible¹⁰⁰, bien que l'Inde ait fait de l'Afrique son deuxième plus gros débiteur de crédit.¹⁰¹

5.3.1. En retard sur la Chine

Xavier Aurégan, chercheur associé à l'Institut français de géopolitique (IFG), est l'auteur de l'article scientifique « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine »¹⁰², dans lequel il compare les deux rivaux en identifiant leurs facteurs économiques, commerciaux, culturels, politiques et institutionnels en Afrique.

En 2008 a eu lieu le premier Sommet Forum Inde-Afrique (IAFS) à New Delhi. Ces sommets représentent la plateforme officielle des relations entre l'Inde et les partenaires africains. Cette première édition sera suivie d'un second sommet en 2011 à Addis-Abeba, et d'un troisième en 2015 à New Delhi. Selon l'auteur, le retard d'une décennie pris par l'Inde est symbolisé par la date d'institutionnalisation de la politique africaine des voisins asiatiques. En effet, huit ans

⁹⁸DUPONT Olivier, PHILIP Chacko, « L'Afrique, espace d'action pour l'influence indienne ? », in SANTANDER Sebastian (éd.), *L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents*, Paris, Karthala, 2014, pp. 59-73.

⁹⁹ KÖCHLER Hans, *The Principles of non-alignment: the non-aligned countries in the eighties ; results and perspectives*, Londres, Third World Centre, 1982.

¹⁰⁰ AUREGAN Xavier, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *L'Espace Politique en ligne*, 2018/3, n° 36

¹⁰¹ Le Point Afrique, « L'Inde réaffirme sa présence en Afrique », 14 juillet 2023, disponible à l'adresse suivante : https://www.lepoint.fr/afrique/l-inde-affirme-sa-presence-en-afrique-14-07-2023-2528372_3826.php

¹⁰² AUREGAN Xavier, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *op. cit.*

séparent la mise en place du premier Forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC), et la tenue en 2008 du premier IAFS.¹⁰³

Au niveau économique et commercial, les deux pays partagent une trajectoire semblable en ce que leurs flux commerciaux démontrent une nette progression au cours du 21^{ème} siècle. Malgré cette ressemblance, les chiffres se situent quant à eux à échelle distincte. Les flux commerciaux indo-africains sont passés de trois milliards de dollars en 1995, à 42 milliards en 2008 et 49 milliards en 2016, jusqu'à 90 milliards en 2022.¹⁰⁴ En comparaison, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique en 2009, comptabilisant un total de 2,5 milliards de dollars de flux commerciaux en 1995, à 221 milliards en 2014, puis 148 milliards en 2016.¹⁰⁵ Même si l'Inde figure dans les cinq premiers partenaires commerciaux du continent noir, elle reste loin derrière la Chine aux côtés des puissances dites traditionnelles. Tous deux transforment une partie des matières premières africaines pour les revendre une fois transformées. L'Inde priorise cependant moins de secteurs économiques que son voisin plus diversifié.¹⁰⁶

En termes d'investissement direct étranger (IDE), l'Afrique représente 16% du stock mondial des IDE indiens. De plus, lorsqu'on regarde la répartition de ces investissements, il apparaît que la plus grande partie de ceux-ci (jusqu'à 90%) sont investis dans le paradis fiscal mauricien, et qu'une part importante de ces IDE est retournée en Inde. Ainsi, ces flux seraient concentrés à hauteur de 63% en Afrique de l'Est, 22% en Afrique du Nord, ne laissant qu'un faible pourcentage au reste du continent.¹⁰⁷ Si la percée indienne en Afrique est notable, elle semble largement déséquilibrée.

D'un point de vue culturel, l'Inde tout comme son voisin chinois peut se présenter comme une alternative aux puissances occidentales, mettant en avant son ouverture tardive au capitalisme et sa qualité de colonisés. Bien que le pays de Gandhi possède des atouts culturels tels que le yoga, le bouddhisme, ou Bollywood, il ne bénéficie toutefois pas de la même popularité sur le sol africain que son voisin. Pour preuve, l'Inde ne figure même pas dans le sondage

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ ECOFIN AGENCY, « India African trades reached a record US\$89.5 BLN in FY 2020-2021 », *Public-Management*, 21 juillet 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ecofinagency.com/public-management/2107-43753-india-african-trades-reached-a-record-us-89-5-bln-in-fy2020/2021>

¹⁰⁵ CNUCED, « Rapport sur le commerce et le développement », 2017.

¹⁰⁶ HUCHET J.-F. et RUET J., « Les multinationales chinoises et indiennes à la conquête du monde ».

In JAFFRELOT Christophe, *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po « Annuels », 2008, p. 209-220.

¹⁰⁷ CNUCED, *op.cit.*

d'approbation de leadership africain, lequel accordait en 2017 la moitié d'opinions positives à la Chine, l'autre moitié aux Etats-Unis.¹⁰⁸

Les deux voisins accueillent également de plus en plus d'étudiants africains au sein de leurs universités. On recense 10 684 entrées en Inde¹⁰⁹ contre 50 000 en Chine.¹¹⁰ De plus, il y aurait une plus grande diaspora indienne que chinoise en Afrique. La Chine bénéficierait cependant d'une meilleure image grâce aux moyens et aux réalisations menés par leurs entreprises publiques, tandis que l'Inde porterait une étiquette de xénophobe.¹¹¹ Une énième comparaison culturelle est liée aux centres culturels. Alors que New Delhi n'en a installé que cinq, Pékin ne comptabilise pas moins de 54 Instituts et classes Confucius en Afrique. Ces établissements, véritables leviers de *soft power*, contribuent directement à la propagation de la culture chinoise.¹¹²

Enfin, l'Inde accuse un retard politique, que Xavier Aurégan explique par deux cadres : institutionnel et normatif. L'auteur reprend le constat initial de retard symbolisé par la décennie séparant le premier FOCAC au premier IAFS. Il remarque que les premiers IAFS, bien qu'organisés dans la forme de manière identique à la Chine, apparaissent dans le fond plus limités. Il explique : « En 2008, l'Inde organise avec huit années de retard sur la Chine son premier IAFS. À l'issue de ce rassemblement, quatorze États africains adoptent le premier « Cadre de coopération entre l'Afrique et l'Inde » qui comprend sept domaines de coopération qui, eux-mêmes, se déclinent parfois en sous-domaines. Si les domaines sont peu ou prou identiques aux coopérations sino-africaines, ils ne peuvent occulter les faibles relations globales de l'Inde avec le continent. Celles-ci se limitent par ailleurs aux États de la façade Est et à l'Afrique australe, soit les territoires accueillant la diaspora indienne. Le deuxième IAFS de 2011, qui s'est déroulé à Addis-Abeba en Éthiopie comme le deuxième FOCAC de 2003, poursuit les coopérations engagées en 2008 en intégrant la santé, la culture et le sport dans les domaines de coopération qui passent ainsi à huit. De retour à New Delhi, le troisième IAFS, se veut plus concret et plus descriptif quant à la mise en place de la coopération indo-africaine. Cette fois, 41 chefs d'États africains sont présents ou représentés, soit le même nombre que le

¹⁰⁸ GALLUP, « Rating World Leaders : The US vs. Germany, China and Russia », 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://news.gallup.com/reports/225587/rating-world-leaders-2018.aspx>

¹⁰⁹ UNESCO, « Base de données », Paris, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Science, 2018, disponible à l'adresse suivante : <http://data.uis.unesco.org/>

¹¹⁰ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION CHINOIS, « Publication des données nationales 2015 sur les étudiants internationaux en Chine », *Collection du Ministère de l'Éducation*, 2015.

¹¹¹ AUREGAN Xavier, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *op.cit.*

¹¹² BÉNAZÉRAF David, « Soft power chinois en Afrique - Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine », *Notes de l'IFRI (Asie. Visions)*, 2014, n° 71

premier FOCAC de 2000, organisé quinze ans plus tôt. Si les deux premiers sommets indiens avaient envisagé, comme Pékin, d'élaborer un suivi trisannuel des relations, l'Inde n'est pas parvenue à respecter cet agenda après celui de 2011. De telle sorte que le Premier ministre Modi a prévu d'organiser le quatrième IAFS en 2020. »¹¹³

Presqu'une décennie après la dernière édition, le quatrième IAFS n'a toujours pas eu lieu. Cela peut cependant s'expliquer par l'arrivée de la pandémie du COVID-19 qui a considérablement retardé l'organisation de l'évènement. Néanmoins, d'aucuns pensent que l'Inde devrait profiter de sa présidence au G20 pour relancer les IAFS.¹¹⁴

Par ailleurs, les documents de travail distinctifs des deux sommets, bien qu'identiques dans la forme, sont bien moins développés dans le fond du côté indien, et cela se voit dans les chiffres en termes d'allocations de bourses, de fonds de financement et de crédits.¹¹⁵

Dès lors, comment expliquer cette différence de « qualité » entre New Dehli et Pékin dans leur coopération avec l'Afrique ? Dans un premier temps, du côté chinois, la relation avec l'Afrique est due à l'initiative gouvernementale, appuyée par des capitaux publics et privés. Du côté indien, l'initiative ne vient pas de l'Etat, mais d'entreprises publiques et privées ainsi que de communautés diasporiques indiennes d'Afrique. L'institutionnalisation de la relation a octroyé à Pékin davantage de moyens et de compétences, relayés par les entreprises et par les migrants-investisseurs.¹¹⁶

Deuxièmement, la période de développement des relations chinoises avec l'Afrique est également essentielle à leur réussite. En effet, les années 1990 et 2000 ont été marquées par un changement dans le chef des pays occidentaux, priorisant leurs relations avec les pays d'Europe de l'Est ou d'Asie plutôt qu'Afrique.¹¹⁷ Cela laissa place à la Chine, qui eut tout le loisir de s'étendre sur le continent noir. Pékin, contrairement à New Dehli qui s'est principalement limité

¹¹³ AUREGAN Xavier, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *op. cit.*

¹¹⁴ SINGH Gurjit, « Why the fourth India-Africa forum summit should happen during Delhi's G20 presidency », *The Indian Express, Journalism of courage*, 6 juin 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://indianexpress.com/article/opinion/columns/why-the-fourth-india-africa-forum-summit-should-happen-during-delhis-g20-presidency-8647314/>

¹¹⁵ AUREGAN Xavier, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *op. cit.*

¹¹⁶ AUREGAN Xavier, *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire*, Paris, Riveneuve Editions, 2016/a.

¹¹⁷ AUREGAN Xavier, « Temps et non-temps des relations sino-africaines », *Géoéconomie*, 2016/b, n° 81, pp. 177-195.

à développer ses relations avec les pays côtiers à l'océan Indien, a déployé sa diplomatie économique tous azimuts.¹¹⁸

Il existe pourtant plusieurs initiatives indiennes. La plus notable est le projet Pan-African e-Network, permettant aux Africains d'être formés depuis l'Inde par un réseau universitaire, scientifique et hospitalier. Malgré d'autres programmes tels que Focus-Africa, Techno-Economic Approach for Africa-India Movement, ou Team 9, l'Inde peine toujours à installer des relations pérennes et effectives avec l'ensemble des capitales africaines. Toutefois, le *made in India* parvient à se démarquer de son concurrent chinois par la qualité et la réputation de ses produits, réputés plus chers mais plus fiables. Les Indiens sont parvenus à s'imposer dans plusieurs domaines : informatique, télécommunications, cosmétiques ou encore dans le domaine pharmaceutique dans lequel plus de la moitié des génériques vendus sur le marché africain proviennent en réalité de l'Inde, une véritable aubaine financière pour l'Afrique, ravagée par le fléau du sida.¹¹⁹

Enfin, au regard de l'utilisation de l'aide liée¹²⁰ au Cadre de coopération indien de 2015, les discours « donnants-donnants »¹²¹ semblent s'éloigner des faits. En effet, 85% de celle-ci est consacrée à l'attribution de marchés et à l'achat de matériel à des entreprises indiennes. Cette aide a d'ailleurs eu tendance à diminuer, passant notamment d'1,2 milliard de dollars en 2011 à 600 millions en 2015. La Chine accorde également une aide au développement conséquente, mais elle s'avère bien supérieure à l'indienne. Ainsi, l'aide de New Dehli apparaît comme intéressée car liée, trop faible, trop lente, dirigée et concurrencée par son voisin asiatique.¹²²

L'Inde, qui n'hésite pas à critiquer vivement la stratégie chinoise, s'en proclamant être le contre-exemple, concentre la majeure partie de ses investissements dans les mêmes secteurs que son rival. En effet, certains octroient à l'Inde « une faim d'éléphant », tant le pays est avide d'hydrocarbures et de minerais, dont regorge le continent africain.¹²³ Néanmoins, il est à noter

¹¹⁸ Xavier Aurégan, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *op.cit.*

¹¹⁹ HERZOG Nathanaël, « Inde-Afrique : l'échelle intercontinentale », *Outre-Terre*, 2018/1-2, n° 54-55, pp. 348-358.

¹²⁰ L'aide liée désigne les subventions ou les prêts officiels qui limitent les achats aux entreprises du pays donateur ou d'un petit groupe de pays. L'aide liée empêche donc souvent les pays et territoires bénéficiaires d'obtenir un bon rapport qualité-prix pour les services, les biens ou les travaux.

¹²¹ CHANDA Tirthankar, « La coopération indo-africaine n'est pas toujours gagnant-gagnant », *Interview RFI-Jean Joseph Boillot*, 11 juillet 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160711-cooperation-indo-africaine-modi-afrique-australe-tournee-sommet-matieres-premieres>

¹²² Xavier Aurégan, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *op.cit.*

¹²³ PATEY Luke, « Can India keep pace with China in Africa », *African Arguments*, 31 août 2018, disponible à l'adresse suivante : africanarguments.org/2018/08/31/can-india-keep-pace-with-china-in-africa

que les moyens des deux adversaires ne sont pas comparables. L'Inde est davantage une « puissance pauvre » qui n'a pas la même capacité de financement et de réserves de changes que son voisin.¹²⁴

La faiblesse de l'influence indienne en Afrique s'expliquerait avant tout par la concurrence avant tout chinoise, rendant les efforts à fournir pour le pays beaucoup trop onéreux pour gagner la bataille. De plus, la Chine semble faire de l'Afrique une priorité d'influence, ou peut-être, peut-elle se permettre de jouer sur tous les plans en même temps, compte tenu de ses réserves de devises et son ambition de superpuissance internationale. L'Inde tout comme le Brésil, a prévu d'ouvrir de nouvelles ambassades sur le sol africain. En 2018, le Premier ministre indien Narendra Modi déclarait l'ouverture de 18 ambassades d'ici 2021.¹²⁵ Cet effort diplomatique est appuyé par une large diaspora de quelques 3 millions d'indiens, dont 1,3 million en Afrique du Sud. Ayant pris pied en Afrique de l'Est, cette diaspora s'installe de plus en plus en Afrique de l'Ouest.¹²⁶

Pour pallier à sa faiblesse vis-à-vis de la Chine, l'Inde s'est alliée avec le Japon pour créer en 2017 l'Asia Africa Growth Corridor (AAGC), ou Corridor de croissance Asie-Afrique, intervenant en tant que contre-attaque des routes de la soie chinoises.¹²⁷ Encore une fois, ce groupe se qualifie en opposition à l'initiative chinoise One Belt, One Road, comme un « modèle de coopération équitable, transparent et mutuellement bénéfique en termes de croissance et de connectivité [...] ce projet ne viole la souveraineté d'aucun pays »¹²⁸. Ces paroles traduisent une nouvelle fois le désir indien d'apparaître égalitaire, face à la Chine prédatrice. Les lignes de l'AAGC paraissent cependant assez floues par rapport à la clarté des stratégies chinoises.

¹²⁴ PAWLITSKY Clémentine, « Jean Joseph Boillot : en Afrique, 'l'Inde est reçue à bras ouverts' », *Interview RFI-Jean Joseph Boillot*, 28 juillet 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rfi.fr/fr/emission/20180728-afrique-inde-est-recue-bras-ouverts-selon-jean-joseph-boillot> .

¹²⁵ FIRSTPOST, « Cabinet approves opening of 18 new Indian missions in Africa by 2021 », *India News*, 21 mars 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.firstpost.com/india/cabinet-approves-opening-of-18-new-indian-missions-in-africa-by-2021-4400093.html>

¹²⁶ LAYAN Eloise, « L'Inde, puissance méconnue en Afrique », *TV5monde*, 10 août 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://information.tv5monde.com/afrique/linde-puissance-meconnue-en-afrique-29794>

¹²⁷ DERVILLE Emmanuel, « L'Inde et le Japon se lient face à la Chine », *Le Figaro-Economie*, 15 septembre 2017, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/09/14/20002-20170914ARTFIG00285-l-inde-et-le-japon-se-lient-face-a-la-chine.php>

¹²⁸ KEFI Walid, « Pour l'Inde, se rapprocher de l'Afrique devient une affaire d'État », *op. cit*

5.4. La Chine

Bien que nous ayons désormais une idée de la grandeur de l'implication chinoise en Afrique, il semble opportun de reprendre dans cette partie les éléments caractérisant la politique chinoise en Afrique.

Comme nous l'avons vu dans la précédente partie dédiée à l'Inde, la Chine, bénéficiant d'un système centralisé et autoritaire, serait plus encline à projeter son influence en soutenant économiquement et financièrement les partenaires africains.

Les relations sino-africaines sont considérées par beaucoup comme déséquilibrées aux regards des balances commerciales. La multiplication des visites officielles des années 1990 et la tenue du premier FOCAC en 2000 marquent l'accélération de la politique extérieure chinoise en Afrique. Ces réunions favorisent une plus grande coopération économique entre la Chine et le continent, et offrent la possibilité aux pays africains de diversifier leurs relations au-delà de l'occident.¹²⁹ En 2024 se tiendra la 9^{ème} édition des FOCAC.

Le commerce bilatéral entre la Chine et l'Afrique n'a cessé de croître lors des dernières décennies. Cette hausse fulgurante du commerce est cela dit à mettre en perspective. Il est certain que la Chine a considérablement augmenté ses échanges commerciaux avec le continent africain lors des deux dernières décennies, mais cette observation n'est pas unique aux deux parties. Il est correct d'apprécier une augmentation en volume d'échanges entre ces acteurs, mais en gardant en tête la nature de ces échanges, notamment les importations chinoises qui concernent essentiellement des secteurs ayant connu des fluctuations de valeur lors des dernières années, à savoir ceux de l'hydrocarbure et des produits miniers.¹³⁰ En contraste, les importations de l'UE sont plus diversifiées et représentent des produits à courbes relativement stables.

5.4.1. Comment expliquer une telle implication chinoise en Afrique ?

Un premier forum en 2000, réunissant 45 pays africains, aboutit en 2006 à un document officiel évoquant les objectifs de la coopération sino-africaine sur le plan politique, économique, militaire et culturel. Depuis lors, la Chine n'a cessé de démontrer l'importance grandissante que le continent africain représente pour elle.¹³¹

¹²⁹ LAFARGUE François, « La Chine en Afrique : une présence utile, mais encombrante », *op.cit.*

¹³⁰ LAFARGUE François, « La Chine en Afrique : une présence utile, mais encombrante », *op. cit.*, p. 21.

¹³¹ COURMONT Barthélemy, « Quand la Chine investit dans les infrastructures », *Géoéconomie*, 2016/4, n° 81, p. 160.

Cette partie consacrera les différents facteurs expliquant l'implication grandissante chinoise en Afrique. La communauté scientifique accorde généralement trois raisons principales à ce phénomène. Celles-ci sont d'ordre énergétique, commercial et géopolitique/diplomatique.

Premièrement, Pékin a besoin des ressources énergétiques dont regorge le continent africain. Ne se suffisant pas à elle-même, le pétrole est devenu une préoccupation majeure pour la Chine. L'or noir représente une ressource cruciale pour la Chine afin de faire fonctionner son économie. Dès lors, une région telle que le golfe de Guinée représente un enjeu stratégique important pour la Chine.¹³²

D'autres importations chinoises de matières premières africaines sont également prisées. L'uranium, le platine, le cobalt ou encore le bois représentent également des ressources prisées par les Chinois, et cela coïncide avec les différents secteurs dans lesquels la Chine investit le plus.¹³³ Il existe donc un lien entre les besoins de son économie, et l'augmentation des investissements dans le reste du monde, notamment dans le continent africain.

Deuxièmement, l'Afrique représente un marché intéressant pour la République populaire de Chine (RPC). En effet, le continent permet à beaucoup d'entreprises chinoises de tester leurs produits industriels auprès d'une clientèle moins exigeante qu'ailleurs. De plus, avec la hausse des cours des matières premières, certains pays d'Afrique ont vu le niveau de vie de leur population augmenter, laissant place à l'apparition d'une classe moyenne et d'un certain pouvoir d'achat. Ainsi, les marques chinoises ne passent pas inaperçues en Afrique de l'Ouest. Ces partenariats avec les entreprises chinoises sont également très appréciés par les gouvernements africains, en ce que ceux-ci créent de la concurrence avec les acteurs locaux, au profit des ménages. Enfin, face à l'augmentation du coût de la main d'œuvre en Chine, les entreprises chinoises investissent de plus en plus sur le continent africain, bénéficiant également de la proximité avec l'Europe et de conditions commerciales préférentielles.¹³⁴

Troisièmement, au-delà de ses nécessités d'approvisionnement et de commerce, la multiplication de partenariats avec les pays en développement traduit un désir pour Xi Jinping d'améliorer son image à l'international et d'écarter certains de ses concurrents sur la scène internationale. Ainsi, un acteur comme Taïwan a perdu la plupart de ses soutiens diplomatiques

¹³² *Ibid.*, p. 160.

¹³³ BRAUTIGAM Déborah, *Will Africa feed China?*, Oxford University Press, 2015.

¹³⁴ LAFARGUE François, « La Chine en Afrique : une présence utile, mais encombrante », *op. cit.*, p. 23.

en Afrique, ces pays préférant nouer des relations avec Pékin. Ces différentes relations sont importantes pour l'Afrique. En effet, certains pays comptent grandement sur les aides chinoises pour se développer, que ce soit à travers des investissements ou des accords commerciaux. Par ailleurs, la concurrence entre la RPC et la RDC a parfois été utilisée par les dirigeants africains comme outil de chantage afin d'obtenir davantage de faveurs de la RPC, à l'image de la Guinée ou de la Centrafrique, s'adonnant à des revirements de reconnaissance entre les deux voisins chinois.

En 2015, le dirigeant chinois annonçait à l'ONU la création d'un fond d'aide au développement d'une valeur de deux milliards de dollars, destiné aux pays les plus pauvres de ce monde. De plus, la Chine a annulé certaines dettes de pays les moins avancés, de pays freinés par leur enclavement, ainsi que de petits pays insulaires en développement. Elle considère ses actions comme « actes de générosité », revendiquant le statut de grande puissance apportant son aide aux plus démunis.¹³⁵

Concernant les actes de « générosité », plus de la moitié des pays les moins développés se situent en Afrique, et les annulations de dettes apportent une certaine stabilité aux économies africaines, ainsi qu'un environnement propice aux investissements. Ce comportement chinois a été positivement remarqué par les grandes puissances, félicitant l'implication grandissante de Pékin, mais aussi et surtout par les pays bénéficiaires de ces aides, dans le cœur desquels l'image de la Chine est consolidée.¹³⁶

Il faut reconnaître que la Chine a de quoi séduire à plusieurs niveaux. Que ce soit dans sa propension à ne pas être très regardante quant au non-respect des droits de l'homme ou à se montrer moins exigeante que les européens sur les normes diplomatiques, Pékin s'abstient de toute leçon à l'égard des gouvernements africains. De manière générale, la politique de la Chine en Afrique rejoint sa récente stratégie globale de non-ingérence dans la politique intérieure de ses pays partenaires. Ainsi, Pékin ne cherche pas à investir militairement l'Afrique, comme peut le faire la Russie, ni à forcer le vote de ces pays au sein des instances internationales. Cette politique suit le modèle dit du « consensus de Pékin », alliant autoritarisme politique et

¹³⁵ XINHUANET, « Chine : l'annulation de la dette des pays moins développés est-elle une 'générosité aveugle' ? », 29 septembre 2015, disponible à l'adresse suivante : http://french.xinhuanet.com/2015-09/29/c_134671044.htm

¹³⁶ COURMONT Barthélemy, « Quand la Chine investit dans les infrastructures », *op. cit.*, p171.

capitalisme étatique et faisant référence à l'échec du « consensus de Washington » qui lui promouvait les valeurs démocratiques et la bonne gouvernance.¹³⁷

Malgré les nombreuses rivalités pour le continent africain, la Chine est parvenue, principalement au cours des deux dernières décennies, à devenir le premier investisseur et le principal partenaire économique et commercial. A travers les investissements, l'aide au développement, la construction d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, la Chine n'a cessé de renforcer sa présence sur le sol africain. La Chine paraît surpuissante en Afrique, venant même à elle seule concurrencer avec les acteurs établis sur le continent depuis des décennies. Au sein des BRICS, elle adopte clairement un statut de leader du groupe.

5.5. L'Afrique du Sud :

L'Afrique du Sud rejoint les BRICS en 2011 à l'occasion du 3^{ème} sommet des BRIC (ou 1^{er} des BRICS) en Chine. Cette adhésion semble étonnante au regard de certains critères de santé économique du pays, témoignant un écart encore plus frappant avec la Chine que les autres membres du groupe.

Cette section consacrée à l'Afrique du Sud s'intéressera davantage à la place du pays dans le groupe, étant le seul membre des BRICS à avoir rejoint le groupe après sa fondation.

5.5.1. De l'apartheid aux BRICS

En réalité, l'entrée dans le BRICS de l'Afrique du Sud résulte davantage d'un calcul d'intérêts diplomatiques. Dès les premières années postapartheid, l'Afrique du Sud active une politique étrangère largement au service du renforcement des relations SUD-SUD, avec les pays en développement et dans une perspective diplomatique.¹³⁸ Elle se veut leader des différents groupements rassemblant des pays en développement. Le régime de l'apartheid ayant détérioré la relation entretenue avec les états africains, Nelson Mandela va faire de ces pays sa priorité. Depuis, cette volonté à l'égard du sud est reprise par chaque nouveau gouvernement dans les plans du ministre des Affaires étrangères sud-africain. Véritablement isolée, l'Afrique du Sud va s'intégrer dans de nombreux groupements et coalitions de pays en développement au sein

¹³⁷ COOPER RAMO Joshua, *The Beijing consensus*, London, The Foreign Policy Centre, mai 2004, p. 74.

¹³⁸ SOULE-KOHNDU, « L'Afrique du Sud dans la relation BRICS-Afrique. Ambitions défis et paradoxes », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, pp. 31-43.

des organisation multilatérales. Elle adopte une attitude active dans la création et le renforcement de coopérations internationales, continentales, régionales et sous régionales.¹³⁹

Cette stratégie évolue lors de la montée en puissance des pays émergents au début du 21^{ème} siècle. L’Afrique du Sud se rapproche alors du Brésil, de l’Inde, de la Chine, en y voyant notamment une opportunité pour les pays du Sud de jouer un rôle plus actif dans les institutions internationales afin de représenter leurs intérêts. Avec l’Inde et le Brésil, le pays partage l’idée de la création d’un « G-Sud » ou « G7 du Sud », agissant comme contrepoids au G7 traditionnel.

La politique étrangère de l’Afrique du Sud semble s’inscrire en opposition à son passé. En quelque sorte, le pays a fait de sa faiblesse sa force. D’un régime d’exclusion, elle a fait de l’intégration, à différentes échelles, sa véritable ligne de conduite.

En dehors de la formation du groupe BRIC en 2006, l’Afrique du Sud est la premier pays à manifester son intention de rejoindre le groupe lors du sommet de 2009 en Russie.¹⁴⁰ A sa création, le groupe représente avant tout un club de pays aux économies émergentes vouées à devenir les futures puissances économiques mondiales. Cela explique pourquoi l’Afrique du Sud n’est dans un premier temps pas considérée, le pays ne partageant pas les caractéristiques des membres de la coalition.

Dès lors, la diplomatie sud-africaine se met en marche auprès des quatre Etats émergents et mobilise plusieurs acteurs au service de cette cause telle que le ministère des Affaires étrangères (DIRCO) et le ministère du Commerce et de l’Industrie (DTI). Le président Jacob Zuma s’adonne également activement à la tâche en multipliant les visites diplomatiques afin de promouvoir la candidature de son pays.¹⁴¹

Le travail de lobbying entrepris porte ses fruits et l’Afrique du Sud parvient peu à peu à légitimer sa candidature à l’adhésion des BRICS. Deux éléments clés appuient ce processus de légitimation : la nécessité d’une représentation africaine pour le groupe et l’opportunité économique que le pays représente pour les entreprises multinationales des membres des BRIC.¹⁴² Devenue incontournable auprès de nombreux acteurs, c’est à l’occasion du troisième

¹³⁹ *Ibid.*, paragraphe 2

¹⁴⁰ *Ibid.*, paragraphe 6.

¹⁴¹ *Ibid.*, paragraphe 7.

¹⁴² Hindustantimes, “BRICS will Offer Huge Opportunities for South Africa : Zuma”, 12 avril 2011, disponible à l’adresse suivante: <https://www.hindustantimes.com/world/brics-will-offer-huge-opportunities-for-south-africa-zuma/story-OsMcgSfvvgnGjck9BVfpwl.html>

sommet BRICS à Sanya en 2011 que l'Afrique du Sud est invitée à rejoindre le groupe privilégié, ajoutant une cinquième lettre majuscule à l'expression pour devenir BRICS.

Cette véritable réussite diplomatique participe grandement au rayonnement du pays, tant au niveau interne que régional et international. Sa position d'acteur de premier plan en Afrique australe renforcée, l'Afrique du Sud se voit dès lors gratifiée du statut de représentant et de puissance majeure du continent entier, influençant directement sa place sur l'échiquier international.

5.5.2. L'agenda africain

Nous l'avons vu, la considération de l'agenda africain a grandement joué dans l'intégration de l'Afrique du Sud aux BRICS. La chercheuse Folashadé Soule-Kohndou explique clairement le rôle joué par cette considération, tant du côté sud-africain que du BRICS dans son ensemble : « L'Afrique du Sud se positionne clairement comme un interlocuteur privilégié des émergents dans leurs rapports politiques avec les pays africains, prenant comme éléments de justification son activisme dans la mise en place d'initiatives régionales sur le continent dont le NEPAD¹⁴³ ou encore l'Union africaine, mais également de sa place comme unique pays africain dans le G20, là où d'autres continents comme l'Amérique du Sud sont davantage représentés avec le Brésil et l'Argentine comme États membres. Cette posture de porte-parole africain se base alors sur l'Afrique du Sud comme « voix de l'Afrique », « représentative de l'Afrique », afin de faire des BRICS une « organisation plus globalisée » et « représentative des quatre continents » et permettre à l'Afrique du Sud « de mieux porter la voix de l'Afrique » ». ¹⁴⁴

Ce leadership sud-africain est contesté à plusieurs niveaux. Au sein des universitaires et de certains partis politiques sud-africains internes notamment, il lui est reproché d'avoir rejoint le groupe avec précipitation, sans avoir mesuré ni intégré les autres États africains à ce processus. Tant en interne qu'en externe, l'Afrique du Sud est obligée de justifier sa participation aux BRICS.

Une opportunité de se justifier va s'offrir à elle en 2013, à l'occasion de la tenue du 5^{ème} sommet BRICS à Durban. En tant qu'organisateur, le pays va prendre soin de réunir des dirigeants africains et des représentants d'organisations régionales comme le NEPAD et l'UA sous forme

¹⁴³ Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique constitue une agence de développement de l'Union Africaine.

¹⁴⁴ SOULE-KOHNDOU, « L'Afrique du Sud dans la relation BRICS-Afrique. Ambitions défis et paradoxes », *op. cit.*, paragraphe 9

de rencontre parallèle intitulée « BRICS et Afrique, un partenariat pour le développement, l'intégration et la désindustrialisation ». Il y est discuté une série d'objectifs d'une prochaine collaboration renforcée entre l'Afrique et les BRICS, renforçant les liens entre le continent et les émergents.¹⁴⁵

L'intention est claire du côté du sud-africain. En conviant les différents acteurs africains au sommet des BRICS, elle espère confronter les critiques qui lui sont adressées quant à l'instrumentalisation de l'agenda africain au niveau interne, et l'adhésion des organisations africaines au projet BRICS.¹⁴⁶ L'Afrique du Sud aura de nouveau l'occasion de réaffirmer la considération de ses pairs en août 2023, à l'occasion du 15^{ème} sommet organisé à Durban.

Enfin, la Nouvelle Banque de Développement est un autre indicateur d'engagement de l'Afrique du Sud pour le continent noir, une grande partie des financements étant destinés aux pays africains. Il est clair que l'Afrique du Sud ne peut représenter l'un des principaux investisseurs de la banque et ne peut, ce faisant, que très peu diriger les différents projets émanant de la banque. Malgré la volonté sud-africaine d'en installer le siège à Durban, la Chine remporta le privilège d'accueillir la banque dans sa capitale Shanghai.¹⁴⁷ De plus, le pays ne possède plus le monopole africain de membre de l'organisation depuis l'adhésion de l'Égypte en février 2023¹⁴⁸. Il semble donc que l'Afrique du Sud, bien que quelque peu initiatrice du projet, n'occupe pas ou plus de statut notable dans le fonctionnement de la NBD.

L'Afrique du Sud apparaît comme le pays le plus avancé du continent africain, mais au sein des BRICS, elle fait office d'intrus. Son utilité géopolitique de « figure de l'Afrique » dépasse sa faible représentation du PIB des BRICS. En effet, il est difficilement imaginable pour les BRICS, vitrine de la coopération Sud-Sud, de parler au nom de l'Afrique dans le cadre de la remise en cause de l'ordre économique international, sans en compter un membre dans ses rangs. Enfin, pour les Sud-africains, l'adhésion de nouveaux membres africains au sein des BRICS risquerait de diluer son influence, perdant sa raison d'être initiale au sein du groupe.

¹⁴⁵ *Ibid.* paragraphe 11.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.* paragraphe 13.

¹⁴⁸ YAHIA Mariem, « L'Égypte rejoint officiellement la Nouvelle Banque de Développement du bloc BRICS », *IlBoursa.com*, 7 avril 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ilboursa.com/marches/l-egypte-rejoint-officiellement-la-nouvelle-banque-de-developpement-du-bloc-brics> 40097

6. Vers un élargissement des BRICS ?

L'élargissement des BRICS est un sujet brûlant dans l'actualité internationale. En effet, l'ouverture à l'adhésion de nouveaux pays aux BRICS était à l'agenda du dernier sommet du groupe à Durban en juin 2023, et sera également à celui du suivant en août prochain.

La tendance à l'élargissement s'est précisée lors des sommets BRICS successifs, caractérisés par une volonté de renforcement de la coopération avec les pays non-BRICS émergents et en développement. Ainsi, au cinquième sommet de 2015 étaient conviés les dirigeants africains afin de débattre des moyens de renforcer la coopération avec le continent africain.¹⁴⁹ Lors du sommet suivant de 2016, les BRICS ont organisé une session conjointe avec les leaders sud-américains dans le même objectif.¹⁵⁰ Le septième sommet des BRICS, à Oufa, en Russie, était coorganisé avec l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) qui comprend la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan.¹⁵¹

En 2017, lors du 9^{ème} sommet BRICS à Xiamen, le ministre des Relations extérieures chinois Wang Yi a exposé une proposition d'élargissement des BRICS, visant à inclure de nouvelles puissances économiques en développement sous le nom de « BRICS Plus ». Wang Yi avait alors déclaré que son pays « explorera les modalités d'expansion des 'BRICS Plus' et établira un partenariat plus large, en maintenant des dialogues avec d'autres pays et des organisations en développement, pour transformer le groupe en la plate-forme la plus influente de coopération Sud-Sud dans le monde »¹⁵². Selon Yaroslav Lissovolik, alors économiste en chef de la Banque de développement eurasienne, en faisant référence à la « coopération Sud-Sud », le ministre chinois n'évoque pas le désir d'élargir « le cœur même de l'association en incluant les plus grands pays développés, mais en accroissant son ouverture et son accessibilité aux États du monde en développement. »¹⁵³

¹⁴⁹ Cinquième sommet, déclaration d'Ethekwini, 27 mars 2013, paragraphe 3.

¹⁵⁰ Sixième sommet, déclaration de Fortaleza, 15 juillet 2014, paragraphe 3.

¹⁵¹ DPPA, « Organisation de Shanghai pour la coopération », s.d., disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/fr/shanghai-cooperation-organization>

¹⁵² DIRETA Linha, « China propõe o 'Brics Plus', com possível adesão de México, Paquistão e Sri Lanka », *RFI*, 20 avril 2017, disponible à l'adresse suivante : <https://www.rfi.fr/br/mundo/20170420-linha-direta-china-brics-plus>.

¹⁵³ XINHUA, « 'BRICS Plus' can become new integration model for world economy : EDB chief economist », *Chinadaily.com.cn*, 17 avril 2017, disponible à l'adresse suivante : http://www.chinadaily.com.cn/business/2017-04/17/content_28957032.htm

A l'heure de ces déclarations, aucune invitation des BRICS n'avait encore été faite et aucun pays n'avait formulé de demande d'adhésion au groupe. La proposition des BRICS-Plus avait fait naître des tensions au sein du groupe quant aux potentiels candidats.¹⁵⁴ En effet, certains membres considèrent l'initiative chinoise comme une manœuvre stratégique visant à orienter les BRICS dans le sens du projet phare chinois *One Belt One Road*.¹⁵⁵ Ainsi, un pays comme l'Inde n'aime pas l'idée d'accorder le privilège d'adhésion à des pays considérés comme prochinois, tels que son ennemi juré pakistanais ou le Sri Lanka.

Aujourd'hui, peu avant le prochain sommet en Afrique du Sud où sera discuté l'élargissement du groupe, de nombreux pays ont marqué leur intérêt d'adhésion. Dans les candidats officiels figurent l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie, le Bangladesh, l'Argentine, l'Iran, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis. D'autres pays ont marqué leur intérêt : le Venezuela, l'Argentine, l'Indonésie, l'Iran, Cuba, le Soudan, l'Angola, le Bahreïn, le Mexique ou encore le Nigéria. A noter qu'une version élargie des BRICS existe déjà sous le nom de « BRICS-MNA » pour BRICS-Mexique, Nigéria et Arabie Saoudite.¹⁵⁶

Cette volonté de redéfinition de frontières du BRICS est liée à une situation de « crise » vécue par certains membres, affaiblissant indirectement le groupe.¹⁵⁷ En effet, ces pays connaissent depuis quelques années un contexte bien plus défavorable qu'à leur union en 2009. Seules la Chine et l'Inde maintiennent une croissance suffisamment élevée, la Banque mondiale annonçant un taux de croissance respectif de 5,2% et 5,9% en 2023. Ces taux ne sont pas comparables à ceux annoncés par les trois autres pays BRICS. Ainsi, le FMI projette une croissance d'à peine 1% pour le Brésil, de 0,7% pour la Russie et d'un dixième de pourcent pour l'Afrique du Sud.¹⁵⁸

A cet égard, l'intégration de pays émergents ou en développement peut s'avérer pertinente si l'on s'en tient à leur performance de croissance. En effet, selon les prospectives économiques de la Banque mondiale de janvier 2023, le taux de croissance du PIB au sein des économies avancées a chuté de 2,5% en 2022, à 0,5% en 2023.¹⁵⁹ En Chine, ce taux aurait atteint 2,7% en

¹⁵⁴ MENEZES DE CARVALHO Evandro, « Les risques liés à l'élargissement des BRICS », *op. cit.*

¹⁵⁵ L'initiative « Une ceinture, une route » est un vaste projet économique lancé par le président Xi Jinping en 2013, traversant l'Asie centrale jusqu'à l'Europe au moyen de deux voies : terrestre et maritime.

¹⁵⁶ Africanews, « Les BRICS s'engagent à intégrer de nouveaux pays africains », 2023, disponible à l'adresse suivante : [Africanewshttps://fr.africanews.com/2023/04/26/les-brics-sengagent-a-integrer-de-nouveaux-pays-africains//](https://fr.africanews.com/2023/04/26/les-brics-sengagent-a-integrer-de-nouveaux-pays-africains/)

¹⁵⁷ MENEZES DE CARVALHO Evandro, « Les risques liés à l'élargissement des BRICS », *op. cit.*

¹⁵⁸ FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », octobre 2022.

¹⁵⁹ Banque mondiale, « Perspectives économiques mondiales », 2022, p.13.

2022, mais grimperait à 4,3% en 2023.¹⁶⁰ Enfin, au sein des marchés émergents et des économies en développement (EMDE), la croissance a presque diminué de moitié, passant de 6,7% en 2021, à 3,4% en 2022 et en 2023.¹⁶¹ Bien qu'un ralentissement général de croissance soit à observer, excepté pour la Chine, les EMDE maintiennent un taux plus élevé que les économies avancées.

Dans les prochaines sections, nous nous pencherons sur les possibilités d'adhésion des pays africains aux BRICS ainsi qu'aux gains probables liés à celles-ci pour les deux parties.

6.1. Les possibilités d'adhésion des pays africains aux BRICS

Le fondement des BRICS étant de regrouper des pays « émergents » hors Occident, plusieurs interrogations se posent, notamment concernant la définition de l'expression « pays émergent ». Ce terme a d'abord été utilisé par les économistes pour désigner des Etats pourvus d'un PIB en forte augmentation et d'une place croissante dans le commerce international et dans les investissements directs étrangers. Les géopoliticiens accorderont plus tard une autre dimension à l'expression, celle-ci consacrant le passage de « puissance régionale », à celui « d'acteur global » dans le contexte de la mondialisation.¹⁶²

Cette idée du groupe n'accueillant uniquement que des pays émergents paraît cependant dépassée. Il serait désuet de croire à ce fondement au vu des enjeux relatifs à l'objectif de réforme de l'ordre économique international poursuivi par les BRICS. Cette conception ne peut, quoi qu'il en soit, exclure naïvement la candidature des pays aspirants. Le simple intérêt émis par le groupement à l'admission de nouveaux acteurs dément cette possibilité, que ceux-ci correspondent effectivement à un pays émergent comme défini ci-dessus ou non.

Cette dernière partie analyse le potentiel des candidatures africaines à l'adhésion aux BRICS, à la légitimité de celles-ci à rejoindre le club et aux gains possibles, pour ces pays comme pour le groupe, que représente cet élargissement.

Le choix est de ne pas limiter notre étude à un seul Etat précis, mais d'explorer les différentes possibilités à l'échelle du continent. Nous concentrerons cependant nos recherches aux pays africains ayant officiellement introduit une demande d'adhésion aux BRICS, à savoir l'Algérie, l'Egypte et l'Ethiopie, ainsi qu'à ceux ayant émis un intérêt à les rejoindre, tels que le Nigéria.

¹⁶⁰ Ibid. p.14.

¹⁶¹ Ibid. p.14.

¹⁶². COSTA Wanderley Messias Da, « La grande Amazonie sud-américaine, un défi pour le Brésil », *Revue Diplomatie*, 2012, n° 8, pp. 54-58

Ce parti pris s'explique également par le poids qu'occupent ces nations dans le continent africain par rapport aux autres, et par l'idée qu'il paraît peu probable que l'ensemble des candidats africains accèdent aux BRICS. De ce fait, le Zimbabwe, le Sénégal, le Gabon ou encore le Soudan ont également manifesté leur intérêt pour le groupe, mais apparaissent moins prédisposés à une adhésion aux yeux des critères d'analyse développés dans la suite de la recherche.

Au sein du BRICS, il n'existe pas de processus officiel établissant les modalités et les critères de sélection de nouveaux membres. Ainsi, dans l'exercice d'estimation de la légitimité d'adhésion d'un pays au groupe, deux indications me semblent nécessaires.

Le profil géographique et économique du pays candidat en tant que tel apparaît comme essentiel. A titre de certaines caractéristiques, une comparaison avec les membres actuels du BRICS peut s'avérer fondée, ceux-ci ayant en principe les indicateurs adéquats. Ainsi, sur base de différents critères déterminés, nous analyserons la cohérence des identités des différents candidats africains avec celle des BRICS.

6.1.1. Le critère géographique

La validité du critère géographique paraît aisée à déterminer. Les BRICS se revendiquant comme « mouvement du Sud », un bon nombre de pays se retrouvent contraints par leur position sur le globe, ou plutôt par leur appartenance à un certain « pôle » stratégique. Par ailleurs, cette condition est comprise de manière implicite par tous, dans le sens où chaque pays est supposé avoir conscience de sa qualité de « pays du Sud » ou non, et ne se lancera qu'en conséquence dans une tentative de rapprochement au groupement. En juin dernier, le président français Emmanuel Macron avait émis le souhait de participer au prochain sommet d'août. Cette hypothèse avait été jugée « très amusante » par le ministre des affaires étrangères sud-africain. En tant qu'hôte de l'évènement, il avait précisé qu'« aucune invitation n'avait été envoyée en ce sens »¹⁶³.

Au regard de ce critère, rien ne justifierait l'exclusion de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigéria ou encore de l'Éthiopie. Tous sont internes à l'Afrique, continent considéré dans son entièreté

¹⁶³ VANGUARD, « BRICS summit to focus on Africa, without Macron », *Vanguard News*, 7 août 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vanguardngr.com/2023/08/brics-summit-to-focus-on-africa-without-macron/>

comme du « Sud ». Bien que certains pays africains puissent être considérés comme « proches » de l'Occident, il est difficilement concevable qu'un candidat se voit exclu par ce critère.

Cette appartenance au même continent peut cependant représenter une faiblesse. En effet, il semble peu probable que les BRICS procèdent à un élargissement si brutal, d'autant plus par l'intermédiaire de pays du même continent. Suivant cette idée, la candidature de l'un représenterait en quelque sorte un frein, en tant que concurrent, à celle d'un autre. Des Etats géographiquement proches comme l'Egypte et l'Ethiopie, déjà en conflits sur la question du Nil, représentent de potentiels concurrents à l'accession aux BRICS.

Par ailleurs, le positionnement de ces pays en tant que tel sur le continent peut présenter un critère de choix. L'Afrique du Sud, située à l'extrémité sud du territoire, se retrouve quelque peu isolée, ce qui limite son influence sur le reste du continent. Dès lors, ne nous livrant ici qu'à des présomptions, il semble que les attributs territoriaux de certains candidats ont de quoi séduire.

Premièrement, un pays comme l'Algérie offrirait au groupe un pied-à-terre en méditerranée, à proximité de l'Europe. Les BRICS n'étant pour le moment que très peu représentés dans la zone d'influence européenne (si ce n'est par la Russie), la candidature algérienne crée une opportunité pour le groupe de gagner en influence dans cette région.

Deuxièmement, l'Egypte joint idéalement le continent africain avec le continent asiatique. Le pays, membre du MENA tout comme son frère algérien, constitue également un accès à la zone méditerranéenne. En outre, il relie l'océan Indien à la Méditerranée par le canal de Suez, dans une région riche en pétrole. Les BRICS n'ont pour l'instant pas de représentant dans cette région, mais la candidature de l'Arabie Saoudite ou de l'Ethiopie pourrait représenter une alternative de choix à l'Egypte pour le groupe.

Troisièmement, le Nigeria présente des qualités territoriales indéniables. Il crée, dans le même ordre que les autres candidats, une opportunité pour les BRICS d'être représentés dans une région où le groupe n'est pas présent. Le pays du Golfe de Guinée occupe un territoire entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest riche en pétrole. Les Chinois et l'Inde auraient beaucoup d'intérêt à intégrer le Nigeria au vu de leurs besoins énergétiques.

Enfin, il est à noter que l'initiative *One road, One belt* de la Chine reliant l'Asie à l'Europe constitue un facteur potentiellement déterminant dans la sélection des Etats adhérents.

6.1.2. Critère économique

Nous basons cette partie sur l'expression de « coopération Sud-Sud » du ministre des Affaires extérieures chinois déjà évoquée précédemment au cours notre recherche. Nous avons précédemment évoqué le potentiel que représente les EMDE. Dès lors, il semble opportun d'évoquer les différents taux de croissance ainsi que la valeur du PIB des candidats africains.

Reprenant les chiffres de la Banque mondiale, peu sont ceux qui dépassent un PIB de plus de 100 milliards de dollars USD en 2022.¹⁶⁴ L'Angola et l'Ethiopie se situent respectivement à 106 et 126 milliards, l'Algérie à 192 milliards. Ensuite, le Nigéria et l'Egypte entretiennent tous deux un PIB à 477 milliards, au-dessus du PIB de l'Afrique du Sud de 406 milliards.¹⁶⁵ En d'autres termes, l'addition des deux économies majeures du continent équivaut à peu près à 1000 milliards soit 1 billion de dollars USD. Tous observent une croissance du PIB supérieure à 3%, allant jusqu'à 5,3% et 6,6% pour l'Ethiopie et l'Egypte.¹⁶⁶

D'autres candidats non-africains peuvent se révéler plus lourds économiquement : l'Arabie Saoudite (PIB de 1 100 milliards et croissance de 8,7%), l'Indonésie (PIB de 1 300 milliards et croissance de 5,3%) ou le Mexique (PIB de 1 400 milliards et croissance de 3%).¹⁶⁷

Nous l'avons vu, l'adhésion de l'Afrique du Sud aux BRICS ne traduisait probablement pas le besoin de gagner en poids économique. Il faut donc considérer ce critère économique avec précaution. Aussi est-il important de répéter que l'initiative BRICS-Plus n'entend pas modifier le noyau dur de l'organisation, mais bien d'ouvrir le groupe à de nouveaux pays en développement.

De manière générale, il est logique de croire que chaque pays africain intéressé à rejoindre le groupe devra démontrer sa capacité à y contribuer de manière significative, tant sur le plan économique que politique et stratégique.

6.2. Quels intérêts pour les deux parties ?

Cette section, intimement liée, entend proposer une synthèse des intérêts représentés par l'adhésion des pays africains pour les BRICS, et vice-versa. De ces intérêts ressortent des enjeux dans différents domaines.

¹⁶⁴ Banque mondiale, « PIB en USD aux prix courants », *op.cit.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ Banque mondiale, « Croissance du PIB », 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>

¹⁶⁷ *Ibid.*

Au niveau commercial, un rapprochement avec les acteurs du continent peut offrir de nouvelles opportunités économiques. La Chine, en particulier, joue un rôle majeur dans les investissements et les échanges commerciaux en Afrique. En effet, une collaboration plus étroite peut aider les pays africains à diversifier leurs partenaires commerciaux et à stimuler leurs exportations avec ces économies émergentes. Cela constitue également une possibilité d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits africains.¹⁶⁸

Au niveau financier et monétaire, la Nouvelle banque de développement, en tant qu'alternative aux institutions financières traditionnelles, représente une source potentielle de financement pour des projets d'infrastructures et de développement. De plus, l'adhésion aux BRICS offrirait une plus grande diversification des réserves de change en incluant des monnaies des BRICS, en plus du dollar et de l'euro.¹⁶⁹

Au niveau politique, l'un des objectifs des BRICS est de promouvoir de la réforme des institutions économiques et financières mondiales afin que celles-ci reflètent davantage les intérêts des pays en développement. L'élargissement des BRICS à des pays en développement, parfois isolés, permettrait une intégration plus significative de ceux-ci dans les négociations internationales et renforcerait leur voix collective. Malgré leurs différences, les BRICS parviennent à coordonner leurs positions au sein des négociations, notamment lors du cycle de Doha.¹⁷⁰ Ces pays parviennent donc à concilier leurs intérêts afin d'exercer une influence plus considérable lors des négociations. C'est là tout l'intérêt pour un pays africain, dépourvu de groupe d'influence à portée internationale, de faire partie des BRICS.

En faisant fi des différents efforts d'intégration régionale en Afrique, aucun pays du continent, si ce n'est l'Afrique du Sud, ne fait partie d'un groupe économique international majeur. Pour ces Etats, l'ouverture des BRICS à de nouveaux membres représente une occasion d'accroître son influence et sa position sur l'échiquier régional et mondial.

Lors de notre stage au sein de l'Ambassade de Belgique en Tunisie, nous avons eu l'occasion d'échanger brièvement en ligne avec deux membres de la diplomatie européenne résidents au Maghreb.

¹⁶⁹ DE CONTI Bruno et HIRATUKA Célio, « Le dialogue économique chez les BRICS : potentiel et défis », *Hermès, La Revue*, 2017/3, n° 79, pp. 114-123

¹⁷⁰ *Ibid.*

Le premier nous a fait part d'une récente discussion entretenue avec le directeur général des Affaires multilatérales du ministère des Affaires étrangères algérien. Ce dernier qualifie cette candidature de « décision stratégique » s'inscrivant dans une optique de diversification des partenariats et d'une coopération Sud-Sud. En faisant partie d'un ensemble qui pèse sur la scène internationale, il s'agirait pour l'Algérie « de gagner en influence en multipliant ses forces et de chercher à peser sur les changements en cours dans le monde, principalement en ce qui concerne la réforme des institutions internationales » telles que le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, ainsi que celles résultant des accords de Bretton Woods. L'adhésion au BRICS représenterait également « un intérêt économique en matière d'investissements étrangers et d'accès à des financements, notamment par la NBD. »

Ces différentes déclarations semblent aller dans le sens de notre analyse, en ce qu'elles expriment le désir pour l'Algérie de gagner en pouvoir en tirant profit des différents intérêts économiques et politiques représentés par une entrée dans le groupe.

Le second diplomate nous confie que « l'Egypte se voit toujours comme le grand pays africain d'antan », expliquant « leur désir de confirmer leur autorité mondiale en rejoignant les BRICS ». Il m'explique ensuite que « le pays essaie toujours de balancer sa position afin de ne pas devoir choisir un camp, tout en profitant simultanément de toutes les parties » et « regarde fortement vers l'Inde, la Chine, le Brésil pour améliorer son économie, et apprécie les BRICS par leur tendance à ne pas s'exprimer sur la politique interne du pays ».

Ces propos appuient également quelque peu notre analyse. Il ressort de ce commentaire un côté opportuniste à l'idée de rejoindre le groupe d'émergents. L'idée de diversification maximale des relations est commune aux commentaires des deux diplomates européens.

6.3. Quelques considérations

Il semble opportun d'aborder quelques considérations et biais pouvant freiner le processus d'adhésion des pays africains.

Une première considération concerne la diversité des acteurs et leurs intérêts divergents. Plus il y a de membres dans un groupe, plus il est difficile d'adopter une position commune. L'hétérogénéité des acteurs liée à leur taille, leur position, leurs objectifs et intérêts représente un risque pour le bien d'une adhésion. Dans plus, dans le processus d'adhésion, il faut garder

en tête que le système de vote en rigueur est l'unanimité.¹⁷¹ De ce fait, à l'image du Conseil de sécurité, un seul des cinq pays peut bloquer l'adhésion par un veto. Chaque pays a donc la capacité de bloquer le processus d'adhésion.

Ensuite, dans une démarche de multiplication des partenariats, il serait judicieux pour les acteurs d'africains de ne pas froisser leurs relations avec les puissances occidentales. L'adhésion aux BRICS pourrait être perçue comme une rupture avec les relations existantes. Dans le même ordre d'idée, il est intéressant pour ces pays d'engager une communication adaptée avec les différentes organisations régionales africaines dont ils font part.

Aussi, il faut garder en tête que les BRICS poursuivent leurs propres objectifs. Il est incertain que ceux-ci coïncident avec les priorités spécifiques des Etats africains. Il leur est donc primordial d'évaluer la convergence de leurs intérêts nationaux avec ceux des BRICS. D'autant plus qu'un engagement dans le groupe pourrait nécessiter des ressources importantes venant compromettre les priorités nationales.

La concurrence est également forte. En termes de poids économique, d'autres candidats non-africains tels que l'Arabie Saoudite, l'Argentine, le Mexique ou l'Indonésie s'avèrent plus prééminents. Par ailleurs, il est difficile de déterminer le nombre de nouveaux membres que comptera BRICS-Plus.

En outre, l'adhésion de nouveaux membres diluerait le poids économique indien et surtout chinois au sein des BRICS, bien que celui-ci semble démesurer. En revanche, elle participerait également à diluer le poids occupé par les quatre autres membres. Les BRICS étant quelque peu privilégiés, certains de ses membres pourraient se montrer réticents à l'idée d'octroyer ce privilège à d'autres pays.

¹⁷¹ Financier Afrik, « Quels sont donc les critères pour adhérer aux BRICS ? », 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.financialafrik.com/2023/07/21/quels-sont-donc-les-criteres-pour-adherer-aux-brics/>

7. Conclusion

En tant qu'alternative de premier plan à l'ordre économique et politique international, les BRICS constituent un acteur majeur sur qui il faudra compter dans la gouvernance mondiale future.

Au lieu d'adopter une position passive, les gouvernements de ces pays pourtant hétérogènes ont fait le choix d'entreprendre une collaboration visant à les repositionner sur l'échiquier mondial. De leur capacité à projeter leurs ambitions sur le continent africain, ces nouveaux acteurs sont parvenus à acquérir un certain degré de légitimité, si bien que leur adhésion est aujourd'hui prisée par de nombreux candidats. Cette légitimité provient également de l'institutionnalisation du groupe, de l'aptitude à créer de nouvelles institutions et à coordonner leurs revendications au sein des institutions déjà en place.

Alors que le début du 21^{ème} siècle est marqué par une stagnation institutionnelle et une perte de légitimité des organisations internationales de l'après-Seconde Guerre mondiale, les propositions visant à élargir l'espace de dialogue et de coopération, telles que les BRICS et l'initiative BRICS-Plus, sont favorables à l'édification d'un ordre mondial plus inclusif. Toutefois, bien que BRICS-Plus représente une opportunité de renforcer la capacité des pays en développement à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale et d'exercer une influence accrue lors de leur participation aux principaux forums internationaux, il semble difficilement concevable que la seule adhésion des pays africains aux BRICS permette l'accession de ses membres au centre d'un ordre économique international réformé. Pour les acteurs africains, l'adhésion aux BRICS s'avère certes intéressante à plusieurs niveaux, mais il est incertain que cette coopération engendre un changement radical de leur positionnement dans l'ordre économique et politique en vigueur, plutôt que de simplement engendrer des profits de moindre échelle en termes de gains économiques. Il leur faut agir avec réflexion et prudence, en considération des avantages potentiels, des défis et des contraintes.

Quoi qu'il en soit, les conditions et les caractéristiques de l'élargissement des BRICS doivent encore être précisées. La forme de cette extension à de nouveaux membres est intensivement débattue depuis quelques mois, et constitue un des dossiers majeurs à l'agenda du 15^{ème} sommet des BRICS du 22 au 24 août prochain à Durban. A travers les déclarations inhérentes à ces prochains événements, il s'agira de déterminer si l'élargissement à BRICS-Plus se fera dans la poursuite du récit originel du groupe mettant en avant la réforme des institutions internationales,

traduisant la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud, ou si la plateforme perdra sa dimension politique pour devenir une plateforme exclusivement axée sur la coopération économique.

Les défis sont grands, puisque les pays centraux n'acceptent pas facilement ces revendications, et la complexité de l'économie mondiale rend difficile la réalisation rapide de modifications. Cependant, la marge de progrès est grande et les possibilités d'approfondir l'intégration au sein des BRICS semblent considérables, notamment dans la dimension monétaire. Il est depuis peu question du lancement d'une nouvelle monnaie internationale commune aux BRICS, adossée à l'or. Ce projet sera discuté lors du prochain sommet du groupe à Johannesburg.¹⁷²

¹⁷² POLLEIT Thorsten, « Le projet de monnaie des BRICS s'accélère », 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.contrepoints.org/2023/07/20/460282-le-projet-de-monnaie-des-brics-sacclere>.

8. Bibliographie

Ouvrages :

AUREGAN Xavier, *Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire*, Paris, Riveneuve Editions, 2016/a.

BRANOVIC Zeljko, *The privatisation of Security in Failing States : A Quantitative Assessment*, Genève, Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF), avril 2011, n° 24, pp. 3-4.

BRAUTIGAM Déborah, *Will Africa feed China?* , Oxford University Press, 2015.

COOPER RAMO Joshua, *The Beijing consensus*, London, The Foreign Policy Centre, mai 2004, p. 74.

GIRAUD Pierre-Noël, *L'inégalité du monde*, Paris, Gallimard-Folio, 1996, p. 352.

GRANDJEAN Geoffrey, *Guide de la rédaction du mémoire*, février 2014

HUCHET J.-F. et RUET J., « Les multinationales chinoises et indiennes à la conquête du monde ». In JAFFRELOT Christophe, *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po « Annuels », 2008, p. 209-220.

KÖCHLER Hans, *The Principles of non-alignment: the non-aligned countries in the eighties ; results and perspectives*, Londres, Third World Centre, 1982.

LIKA Liridon, *Théorie des relations internationales*, Cours ex-cathedra, 2022.

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Modern World System: Capitalist Agriculture and the Origins of the World-Economy in the Sixteenth Century, 1450-1600*, New-York, Academic Press, 1974.

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Capitalist World-Economy*, Cambridge et Paris, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1979

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Modern World System II : Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, New-York, Academic Press, 1980

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *The Modern World System III : The Second Era of the Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1730-1840*, New-York, Academic Press, 1989.

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Geopolitics and Geoculture*, Cambridge et Paris, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1991.

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Unthinking Social Science the limits of Nineteenth Century paradigms*, Cambridge, Polity Press, 1991.

Ouvrages collectifs

DUPONT Olivier, PHILIP Chacko, « L'Afrique, espace d'action pour l'influence indienne ? », in SANTANDER Sebastian (éd.), *L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents*, Paris, Karthala, 2014, pp. 59-73

JAFFRELOT Christophe (dir.), *Les Pays émergents, L'Enjeu mondial*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

SANTANDER Sebastian (coord.), *L'Afrique, un nouveau terrain de jeu des puissances émergentes*, Paris, Karthala, 2014.

ROTBURG Roberts I., « Conclusion: Bursting the Bubble – Brazil's Failure in Africa », dans ALENCASRO Mathias et SEABRA Pedro, *Brazil-Africa Relations in the 21st Century from Surge to Downturn and Beyond*, Springer Nature Switzerland AG, 13 octobre 2021, p.151.

Rapports :

Banque mondiale, « Perspectives économiques mondiales », 2022, p.13.

CNUCED, « Rapport sur le commerce et le développement », 2017.

FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », octobre 2022.

O'NEILL Jim, « Building Better Global Economic BRICs », *Global Economics*, 2001.

ONU, « Coopération entrée bric et l'Afrique : conséquences sur la croissance, l'emploi et la transformation structurelle en Afrique », *Comission économique pour l'afrique*, 2013.

SEAE, « Political and Strategic Environment of CSDP Missions in the Central African Republic (CAR) », *Rapport du SEAE*, 15 novembre 2021, n° 1213.

Publications officielles

BRICS, « Agreement on the New Development Bank », Fortaleza, juillet 2015.

CINQUIEME SOMMET BRICS, « Déclaration d'Ethekwini », 27 mars 2013, paragraphe 3.

ONU, « 3201 (S-VI). Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international », *General Assembly, Sixth special session*, 1 mai 1974.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA FEDERATION RUSSE, « Joint Communiqué, BRICS Foreign Affairs Ministers' Meeting », Ekaterinbourg, 16 mai 2008.

MINISTERE DE L'EDUCATION CHINOIS, « Publication des données nationales 2015 sur les étudiants internationaux en Chine », *Collection du Ministère de l'Education*, 2015.

SIXIEME SOMMET BRICS, « Déclaration de Fortateza », 16 juillet 2014, paragraphe 11.

Articles scientifiques

ADAMSK Dmitry, « La campagne syrienne de Moscou. Évolution de l'art stratégique russe », *Notes de l'Ifri*, 2018, n° 109, p. 30.

AKCINAROGLU Seden et RADZISZEWSKI Elizabeth, « Private Military Companies, Opportunities, and Termination of Civil Wars in Africa », *The Journal of Conflict Resolution*, 2013, vol. 57, n° 5, p. 798

AUREGAN Xavier, « Temps et non-temps des relations sino-africaines », *Géoéconomie*, 2016/b, n° 81, pp. 177-195

AUREGAN Xavier, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *L'Espace Politique en ligne*, 2018/3, n° 36

BÉNAZÉRAF David, « Soft power chinois en Afrique - Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine », *Notes de l'IFRI*, 2014, n° 71

BETTATI Mario, « La réforme de l'ONU pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international », *Politique étrangère*, 1976, n° 4, pp. 385-398.

Brazil Africa Institute, « Commercial Diplomacy: The Brazilian path to the African Market », *Policy Brief*, 2021

COLLARD Fabienne, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2021/1-2, n° 2486-2487, pp. 5-68.

COSTA Wanderley Messias Da, « La grande Amazonie sud-américaine, un défi pour le Brésil », *Revue Diplomatie*, 2012, n° 8, pp. 54-58

COURMONT Barthélemy, « Quand la Chine investit dans les infrastructures », *Géoéconomie*, 2016/4, n° 81, p. 160.

DE CONTI Bruno et HIRATUKA Célio, « Le dialogue économique chez les BRICS : potentiel et défis », *Hermès, La Revue*, 2017/3, n° 79, pp. 114-123

DE LA RUEILLE Benoît, « Quel avenir pour la Libye ? », *Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques (FMES)*, 22 avril 2021.

DROULERS Martine, « Le Brésil, pays émergent », *Confins*, 22 février 2016, n° 26.

GOLUB Philip S., « La fin de la Pax Americana ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008, vol. 72, n° 4, pp. 141-150.

HERZOG Nathanaël, « Inde-Afrique : l'échelle intercontinentale », *Outre-Terre*, 2018/1-2, n° 54-55, pp. 348-358.

JONES Seth G., DOXSEE Catrina, KATZ Brian, MCQUEEN Eric, MOYE Joe, « Russia's Corporate Soldiers: The Global Expansion of Russia's Private Military Companies », *Center for Strategic & International Studies (CSIS)*, 21 juillet 2021, p. 43.

KALIKA Arnaud, « Le 'grand retour' de la Russie en Afrique ? », *Russie.Nei.Visions, Ifri*, avril 2019, n° 114, p. 8

KORTUNOV Andrey, « Россия на Ближнем Востоке: тактические победы и стратегические вызовы », *RIAC*, 30 juillet 2019

LAFARGUE François, « Le Brésil, une puissance africaine ? », *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, pp. 137-150.

MAHE Anne-Laure et RICARD Maxime, « Dynamiques locales, stratégies globales : l'appui russe aux pouvoirs militaires maliens et soudanais », *Revue Défense Nationale*, 2022/7, n° 852, pp. 131-137.

MAHIOU Ahmed, « Du droit économique au nouvel ordre économique international : quelques réflexions. », *Revue internationale de droit économique*, 2013, n° 4, t. XXVII, pp. 523-532.

MENEZES DE CARVALHO Evandro, « Les risques liés à l'élargissement des BRICS », *Hermès, La Revue*, 2017, n° 79, pp. 192-203, paragraphe 11.

MICHAUX Anne-Laure, « La Libye : typologie d'une guerre d'influence russo-turque », *Portail de l'IE*, 3 mars 2021.

MILHORANCE DE CASTRO Carolina, « La politique extérieure Sud-Sud du Brésil d'après Lula. Quelle place pour l'Afrique ? », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, pp. 45-59.

PINEL Malcolm, « Les sociétés militaires privées russes en Afrique (1/2) : vers un nouveau modèle d'intervention ? », *Revue Défense Nationale*, février 2022, n° 847, p. 104.

SOULE-KOHNDOU Falashadé, « L'Afrique du Sud dans la relation BRICS-Afrique. Ambitions défis et paradoxes », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, pp. 31-43.

STERN Brigitte, « Un nouvel ordre économique international ? Recueil de texte et documents », Paris, *Economica*, 1983, vol. 1, p. 801

SUKHANKIN Sergey, « Sociétés militaires privées russes en Afrique subsaharienne. Atouts, limites, conséquences », *Notes de l'IFRI*, 2020, n° 120

TIBERGHIEEN Yves, « La Chine face au grand jeu du G20 et de la gouvernance mondiale », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 18, pp. 95-121.

VALLADAO Alfred, « Le Brésil, l'adieu à la Géopolitica », *Hérodote*, Paris, La Découverte, 1990, n° 57, p. 195.

Articles de presse

AFP, « Les Etats d’Afrique-Amerique latine croient en une nouvelle ère pour les pays du sud », 2013, disponible à l’adresse suivante : <https://www.rtbf.be/article/les-etats-d-afrique-amerique-latine-croient-en-une-nouvelle-ere-pour-les-pays-du-sud-7933551>

AFRICA FACTS, « What is the BRICS ? », s.d., disponible à l’adresse suivante : <https://africa-facts.org/what-is-brics/>

AFRICANEWS, « Les BRICS s’engagent à intégrer de nouveaux pays africains », 2023, disponible à l’adresse suivante : [Africanewshttps://fr.africanews.com/2023/04/26/les-brics-sengagent-a-integrer-de-nouveaux-pays-africains//](https://fr.africanews.com/2023/04/26/les-brics-sengagent-a-integrer-de-nouveaux-pays-africains/)

CHANDA Tirthankar, « La coopération indo-africaine n’est pas toujours gagnant-gagnant », *Interview RFI-Jean Joseph Boillot*, 11 juillet 2016, disponible à l’adresse suivante : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160711-cooperation-indo-africaine-modi-afrique-australe-tournee-sommet-matieres-premieres>

CONDOMINAS Baptiste, « Le boom des sociétés militaires privées », *Radio France Internationale*, 9 février 2016, disponible à l’adresse suivante : <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20160209-mercenaires-chiens-guerre-armees-boom-societes-militaires-privées-war-on-want>

DERVILLE Emmanuel, « L’Inde et le Japon se lient face à la Chine », *Le Figaro-Economie*, 15 septembre 2017, disponible à l’adresse suivante : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/09/14/20002-20170914ARTFIG00285-l-inde-et-le-japon-se-lient-face-a-la-chine.php>

DIRETA Linha, « China propõe o ‘Brics Plus’, com possível adesão de México, Paquistão e Sri Lanka », *RFI*, 20 avril 2017, disponible à l’adresse suivante : <https://www.rfi.fr/br/mundo/20170420-linha-direta-china-brics-plus> .

ECOFIN AGENCY, « India African trades reached a record US\$89.5 BLN in FY 2020-2021 », *Public-Management*, 21 juillet 2022, disponible à l’adresse suivante : <https://www.ecofinagency.com/public-management/2107-43753-india-african-trades-reached-a-record-us-89-5-bln-in-fy2020/2021>

EL WATAN-DZ, « Afrique-Bésil, Lula envisage deux tournées sur le continent », 14 juin 2023, disponible à l’adresse suivante : <https://elwatan-dz.com/afrique-bresil-lula-envisage-deux-tournees-sur-le-continent>

FABRICIUS Peter, « Sommet Russie-Afrique : un bilan plutôt maigre », *Institut d’Etudes de Sécurité*, 4 août 2023, paragraphe 14, disponible à l’adresse suivante : <https://issafrica.org/fr/iss-today/sommet-russie-afrique-un-bilan-plutot-maigre>

FINANCIEL AFRIK, « Quels sont donc les critères pour adhérer aux BRICS ? », 2023, disponible à l’adresse suivante : <https://www.financialafrik.com/2023/07/21/quels-sont-donc-les-criteres-pour-adherer-aux-brics/>

FIRSTPOST, « Cabinet approves opening of 18 new Indian missions in Africa by 2021 », *India News*, 21 mars 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.firstpost.com/india/cabinet-approves-opening-of-18-new-indian-missions-in-africa-by-2021-4400093.html>

GALLUP, « Rating World Leaders : The US vs. Germany, China and Russia », 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://news.gallup.com/reports/225587/rating-world-leaders-2018.aspx>

GBAGUIDI James-William, « Les BRICS en Afrique, une histoire de perception. Entre espoirs et risques de désenchantement », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, p. 112-113.

HABCHI Laetitia et MARTINET Laetitia, « Ambitions et réalités d'un groupe d'influence », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, pp. 13-30.

HINDUSTANTIMES, « BRICS will Offer Huge Opportunities for South Africa : Zuma », 12 avril 2011, disponible à l'adresse suivante: <https://www.hindustantimes.com/world/brics-will-offer-huge-opportunities-for-south-africa-zuma/story-OsMcgSfvvgnGjcK9BVfpwI.html>

IBRAHIM Nader, BARABANOV Ilya, « Wagner Group : les secrets de l'intervention russe en Libye dévoilés par une tablette », *BBC*, 12 août 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://www.bbc.com/afrique/region-58173286>

KABERUKA Donald, « Message du président : Une situation gagnant-gagnant dans l'infrastructure - Le sommet des BRICS à Durban », *Groupe de la Banque africaine de développement*, 26 mars 2013, disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/message-from-the-president-a-win-win-in-infrastructure-the-durban-brics-summit-11635>

KOMMINOTH Léo, « Bolsonaro ou Lula, qui fait le plus pour l'Afrique ? », *NewAfrican*, 17 octobre 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://magazinedelafrique.com/politique/bolsanaro-ou-lula-qui-fait-le-plus-pour-lafrique/>

LAYAN Eloise, « L'Inde, puissance méconnue en Afrique », *TV5monde*, 10 août 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://information.tv5monde.com/afrique/linde-puissance-meconnue-en-afrique-29794>

Le point Afrique, « L'Inde réaffirme sa présence en Afrique », 14 juillet 2023, disponible à l'adresse suivante : https://www.lepoint.fr/afrique/l-inde-affirme-sa-presence-en-afrique-14-07-2023-2528372_3826.php

LIBERATION, « Au Brésil, Lula veut plus de fonctionnaires noirs et métis », 22 mars 2023, disponible à l'adresse suivante : https://www.liberation.fr/international/amerique/au-bresil-lula-veut-plus-de-fonctionnaires-noirs-et-metis-20230322_2IX4L4AAXBGHFFI6GGBSPGGBKI/

MAZUI Guilherme, « Lula rencontre le président du Cap-Vert et dit vouloir "rétablir" les relations avec l'Afrique », *G1 GLOBO*, 19 juillet 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://g1.globo.com/politica/noticia/2023/07/19/na-africa-lula-faz-reuniao-com-presidente-de-cabo-verde.ghtml>

NORTON Ben, « BRICS New Development Bank de-dollarizing, adding Argentina, Saudi Arabia, Zimbabwe as members », 2023, disponible à l'adresse suivante: <https://geopoliticaconomy.com/2023/06/06/brics-new-development-bank-dollar-adding-members/>

OLIVIER Mathieu, « La carte de l'influence russe en Afrique », *Jeune Afrique*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.jeuneafrique.com/mag/816326/politique/la-carte-de-linfluence-russe-en-afrique/>

PATEY Luke, « Can India keep pace with China in Africa », *African Arguments*, 31 août 2018, disponible à l'adresse suivante : africanarguments.org/2018/08/31/can-india-keep-pace-with-china-in-africa

PAWLOTSKY Clémentine, « Jean Joseph Boillot : en Afrique, 'l'Inde est reçue à bras ouverts' », *Interview RFI-Jean Joseph Boillot*, 28 juillet 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rfi.fr/fr/emission/20180728-afrique-inde-est-recue-bras-ouverts-selon-jean-joseph-boillot> .

POLLEIT Thorsten, « Le projet de monnaie des BRICS s'accélère », 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.contrepoints.org/2023/07/20/460282-le-projet-de-monnaie-des-brics-saccelere>.

POLETTI Arianna, « Election de Jair Bolsonaro : le coup de grâce pour les relations Brésil-Afrique ? », *Jeune Afrique*, 30 octobre 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.jeuneafrique.com/655542/politique/election-de-jair-bolsonaro-le-coup-de-grace-pour-les-relations-bresil-afrique/>

QUEVRAIN Caroline, « 'Ces messages anti-français sont poussés par Wagner' : l'ombre russe derrière la crise au Niger », *TF1 Info*, 1^{er} août 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.tf1info.fr/international/coup-d-etat-au-niger-ces-messages-anti-francais-sont-pousses-par-wagner-l-ombre-russe-derriere-la-crise-a-niamey-2265389.html>

SESTREM Gabriel, « Le mouvement noir et les partisans du gouvernement ignorent le discours de Lula sur la 'gratitude pour l'esclavage' », 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.gazetadopovo.com.br/vida-e-cidadania/movimento-negro-e-governistas-ignoram-fala-lula-gratidao-pela-escravidao/>

SINGH Gurjit, « Why the fourth India-Africa forum summit should happen during Delhi's G20 presidency », *The Indian Express, Journalism of courage*, 6 juin 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://indianexpress.com/article/opinion/columns/why-the-fourth-india-africa-forum-summit-should-happen-during-delhis-g20-presidency-8647314/>

TERRATS Matthieu, « Coup d'État au Niger : le général Mody au Mali pour 'réclamer un déploiement rapide du groupe Wagner à Niamey' ? », *L'Indépendant*, 2 août 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lindependant.fr/2023/08/02/coup-detat-au-niger-le-general-mody-au-mali-pour-reclamer-un-deploiement-rapide-du-groupe-wagner-a-niamey-11375270.php>

VANGUARD, « BRICS summit to focus on Africa, without Macron », *Vanguard News*, 7 août 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vanguardngr.com/2023/08/brics-summit-to-focus-on-africa-without-macron/>

XINHUA, « 'BRICS Plus' can become new integration model for world economy : EDB chief economist », *Chinadaily.com.cn*, 17 avril 2017, disponible à l'adresse suivante : http://www.chinadaily.com.cn/business/2017-04/17/content_28957032.htm

XINHUANET, « Chine : l'annulation de la dette des pays moins développés est-elle une 'générosité aveugle' ? », 29 septembre 2015, disponible à l'adresse suivante : http://french.xinhuanet.com/2015-09/29/c_134671044.htm

YAHIA Mariem, « L'Egypte rejoint officiellement la Nouvelle Banque de Développement du bloc BRICS », *IlBoursa.com*, 7 avril 2023, disponible à l'adresse suivante : https://www.ilboursa.com/marches/l-egypte-rejoint-officiellement-la-nouvelle-banque-de-developpement-du-bloc-brics_40097

YAPPAROVA Liliya, « Они сами толком не знали, куда едут », *Meduza*, 2 octobre 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://meduza.io/feature/2019/10/02/oni-sami-tolkom-ne-znali-kuda-edut>

Sites internet

BANQUE MONDIALE, « PIB en USD aux prix courants », *Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE*, disponible à l'adresse suivante : <https://datos.bancomundial.org/indicador/NY.GDP.MKTP.CD>

BANQUE MONDIALE, « Croissance du PIB », 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicador/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>

DPPA, « Organisation de Shanghai pour la coopération », s.d., disponible à l'adresse suivante : <https://dppa.un.org/fr/shanghai-cooperation-organization>

DIAS Richard, « An Emerging Market Century ? The BRICS are a larger share of the Global economy than the G7 », Twitter, 9 mars 2023, disponible à l'adresse suivante : https://twitter.com/RichardDias_CFA/status/1633880327478472705?s=20

DONNES MONDIALES, « Les Etats des pays BRICS », 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://www.donneesmondiales.com/alliances/brics.php>

MEDECINS SANS FRONTIERES, « Private military Companies », *The practical Guide to Humanitarian Law*, s.d. Disponible à l'adresse suivante : <https://guide-humanitarian-law.org/content/article/3/private-military-companies/>

OCDE, « Les pays lysophones et le Centre de développement scrutent l'horizon de l'économie mondiale », 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/fr/dev/emoa/lespayslusophonesetlecentrededeveloppementscrutentlhorizondeleconomiemondiale.htm>.

OXFORD ENGLISH DISCTIONNARY, « Paramilitary », *Oxford University Press*, 2011. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oed.com/view/Entry>

SAUVANT Karl P., « Le groupe des 77 à ses débuts », *Chronique ONU*, 2012, n°1, disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-groupe-des-77-ses-debuts>

UNESCO, « Base de données », *Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Science*, 2018, disponible à l'adresse suivante : <http://data.uis.unesco.org/>

UNICEF China, “What is South-South Cooperation?”, *United Nations Office for South-South Cooperation*, 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.unicef.cn/en/south-south-cooperation-explained>

VIE PUBLIQUE, « Comment le FMI est-il organisé ? », 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vie-publique.fr/fiches/38296-comment-le-fmi-est-il-organise>

Figure

DIAS Richard, *An Emerging Market Century ? The BRICS are a larger share of the Global economy than the G7*, Twitter, 9 mars 2023, disponible à l'adresse suivante: https://twitter.com/RichardDias_CFA/status/1633880327478472705?s=20